



Rencontres Sel'idaies  
Systèmes d'Echanges Locaux  
23 au 26 Août 2000

# Comptes-Rendus des ateliers et débats

*(Edition du 24 septembre 2000)*



FERME D'ESCURES 14250 SAINT JEAN LE BLANC

*Rencontres organisées par :*  
*Sel de Caen- Sel de Vire -Sel du Perche - Sel de Rennes - Sel de Fougères*

Dédicace :

Ce document est dédié en priorité à ceux qui n'ont pas pu participer à ces débats et plus particulièrement à ceux qui ont tout mis en œuvre, en coulisse, pour que ceux-ci se déroulent au mieux.

Merci à ceux qui géraient les lieux, les hébergements, les navettes, les repas; matin, midi et soir, merci à ceux qui s'occupaient des enfants

Merci donc à Véronique May, Claudine, Arlette et Michel Roger, Catherine Blanquet, Laurent Coquerel, Nicky Renaud, Pierre Pinel, Antoine Beaujour, Jeanne Chantal Hergas, Thierry Désert, Sylvie Melhaoui et Mehd, Marieth Rolland, Philippe Botte, Thierry Barbot, Michel Noël, Evelyne, Pascal Lainé, Yves Castelon, Jean Paul Dumas, Bourvil, Yves Marie Vallée, Marcelo Carpaneto, Saïd O midi, Brigitte Pruvost, France Mosconi, Jean-René Funel, Thomas Brun, Alexis Brun, Blaise Hersent, Delphine Cartier Michaud, Jérôme Passicousset, Jean-Louis Burgos, Muriel Bansard, Patrick de Mortagne, papa Blanquet de Vitré, maman Blanquet de Vitré, Bertrand Pallot de Rennes, Yvonne de Rennes, Marie-Ange Dumas de Rennes, Sylvie, la petite fée de Rennes qui sût si bien faire chanter les enfants après avoir fait tourner les galettes, je remercie également une dizaine de personnes dont je vois les visages et les gestes mais dont les prénoms ne me reviennent pas en mémoire.

Je remercie ces 50 personnes dont je n'étais que le coordonnateur pour le travail énorme et bénévole effectué avec discrétion et efficacité.

Ensemble nous avons osé... et réussi...

C'est d'abord grâce à vous si l'ensemble de ces ateliers et débats se sont déroulés avec autant de sérieux, de sérénité et de convivialité. Encore merci à vous ...

Alain BOUHIER

*Vraiment, à tous ceux de Caen, de Vire et d'ailleurs, avec ou sans chapeau, avec ou sans micro, encore bravo et merci. On s'en remet très doucement... Vous aussi, non ?*  
Denis

*Quant à s'en remettre très doucement, le jour ça va, mais toutes les nuits, je réserve, j'inscris, j'héberge... Je suis encore dedans plus que je ne le voudrais... Nous sommes heureux que vous ayez bien vécu cette rencontre.*  
Nicole R

*Après de telles journées, plusieurs jours ont été nécessaires pour décanter, et je me sens pleine d'énergie pour l'année qui vient. Alors vivement les prochaines rencontres Inter-Sel, et encore mille fois merci à toutes et à tous.* Dominique

*Il faut souligner la grande qualité des débats et des réunions qui se sont déroulés dans une grande sérénité et une écoute de chacun. Pour clôturer le tout, Marcelo notre sculpteur du Tarn, a réalisé avec quelques autres sélites une magnifique fontaine en pierre de Caen qui restera à Escures le symbole de notre Intersel 2000.*  
Roland

*Et cette ambiance dans les ateliers... Sans heurts, sans agressions, avec beaucoup de respect et d'écoute pour l'autre. J'ai comme l'impression qu'on a avancé... Du fond du cœur, je vous dis à tous un immense merci. Vivement l'année prochaine pour nos retrouvailles... (où ?) !*  
France

## PREFACE

Vous trouverez ci-après la compilation de l'ensemble des comptes-rendus d'ateliers qui nous ont été remis lors de la rencontre annuelle des SEL à St Jean le blanc du 22 au 27 août dernier.

Ces documents ont été rédigés à chaud, parfois dans l'heure même qui suivait la clôture des débats. Ayant pris l'option d'une diffusion à la fois rapide et exhaustive de tous ces comptes-rendus, certains d'entre eux ont un aspect " prise de notes " alors que d'autres sont plus rédigés.

Certains de ces documents sont en cours de ré-écriture pour une lecture plus aisée et une meilleure compréhension pour ceux qui n'assistaient pas au débat.

En attendant, voici donc la première version de ces documents.

Merci à leurs auteurs.

Alain, Sel de Caen,  
Brigitte, Sel Gabarre

## SOMMAIRE

<b>1/ LES ATELIERS SELIDAIRE</b>	<b>PAGE</b>	<b>2/ LES ATELIERS SEL</b>	<b>PAGE</b>
- Atelier Statuts Selidaire	4	- Valeur de l'échange	10
- Proposition Statuts	4	- Communication dans les SEL	11
- Secrétariat Selidaire	4	- Communication internationale	11
- Sel Mode d'Emploi	4	- Économie Solidaire 1 (jeudi)	12
- AG selidaire	4	- Économie Solidaire 2 (samedi)	13
- Journal Echanges	5	- Fisc Assurance	14
- Route des Stages	6	- Gestion des conflits	15
- Route des SEL	7	- Le Jeu	16
- Route des SEL, annexe 1	8	- Monnaie Fondante	18
- Rapprochement Route Stages/Route SEL	9	- Pédagogie et accueil	19
- Websel : Internet sel'idaire	9	- L'Amour dans les SEL	20
-		- Rencontres Sel Européens	21
		- Libre Gérance	22

## Atelier : Statuts Sel'idaire

**Date de l'atelier :**  
Mercredi 23/08/2000 - A-Midi

Actuellement, SEL'idaire fonctionne sur les statuts de l'association "Coordination des SEL" qui ont été déposés en 1995 et jamais mis à jour, malgré leur caractère "provisoire".

De plus, l'adresse postale de SEL'idaire devant être validée par une décision juridiquement valable, pour le 31 août 2000, au plus tard, SEL'idaire doit donc mettre ses statuts en conformité avec la réalité actuelle.

C'est pourquoi, compte tenu de la difficulté de définir précisément SEL'idaire dans son fonctionnement, le groupe a réalisé une nouvelle mouture des statuts avec le désir d'obtenir des statuts simplifiés et souples.

Les anciens statuts de la "Coordination des SEL" ont été relus article par article.

Chaque paragraphe qui ne semblait pas poser de problème pour les participants a été adopté tel quel, dans la mesure du possible. Certaines simplifications ont pu être apportées.

Chaque paragraphe qui posait un problème a été formulé autrement ou renvoyé au règlement intérieur à venir.

A la fin de la séance et après trois heures de travail intense, le groupe est fier de pouvoir vous proposer une nouvelle mouture des statuts.

Conformément à la décision adoptée précédemment par courrier relativement à la prise de décision sur les adaptations du fonctionnement de SEL'idaire (statuts, règlement intérieur, etc.), tous les SEL cotisants recevront une copie de ces statuts et seront appelés à voter par correspondance pour exprimer leur accord, leur désaccord et plus si affinité.

## Proposition de NOUVEAUX STATUTS pour Sel'idaire

**Date de l'atelier :**  
Vendredi 25/08/2000 - A-Midi

Une proposition de nouveaux statuts a été rédigée au cours de cet atelier.

*Ce document vous a été adressé avec la lettre de Sel'idaire il y a quelques jours. (ndlr)*

## Atelier Sel'idaire : SECRETARIAT

**Date de l'atelier :**  
Jeudi 24/08/2000 - Matin

*Cet atelier a eu lieu jeudi matin. D'autres réunions ont eu lieu sur place jusqu'au dimanche matin inclus.*

**Animateur :**  
Nath- Sel du Pays des Vans (07)

*Là aussi les comptes-rendus de ces travaux ont été diffusés au travers de la lettre de Sel'idaire envoyée par nath il y a quelques jours.*

**Rapporteur :**  
Jean Pierre - Sel en Puisaye (58)

*Merci de vous y reporter.*

## Atelier Sel'idaire: "SEL, mode d'emploi"

**Date de l'atelier :**  
Jeudi 24/08/2000 - Après-midi

Nombre de participants : 14

**Animateur :**  
Mylène - Sel en Puisaye (58)

- Mylène distribue un questionnaire qu'elle a élaboré pour réactualiser la brochure "SEL, MODE D'EMPLOI". Elle précise que ce questionnaire inconnu des participants aurait dû être distribué aux sélistes présents à Caen de façon à ce que chacun puisse y répondre, en principe avant la fin des journées de Caen.

**Rapporteur :**  
Marie-Christine

- Les 14 participants donnent leur adresse à Mylène et s'engagent à lui renvoyer ce questionnaire courant septembre.
- Il n'y a pas de débat à proprement parler mais une lecture collective du questionnaire et une discussion sur la terminologie employée.
- Le questionnaire sera envoyé par Internet à tous les SEL. C'est un questionnaire ouvert et les réponses collectées serviront à réactualiser la revue.

*Vous trouverez ce questionnaire en annexe VII de la lettre de Sel'idaire envoyée à tous le 25 septembre. (ndlr)*

## A.G. (Assemblée Générale) de Sel'idaire

**Date de l'atelier :**  
Samedi 26/08/2000

**Rapporteurs :**  
Jean Pierre Sel en Puisaye (58)  
Cathy Sel Cocagne (31)  
Jean Paul Sel à Vie (24)

Le compte-rendu vous a également été diffusé avec la lettre de Sel'idaire.  
Merci de vous y reporter

**Saisie et relecture :**  
Nicole - Sel de Paris (75)  
Marie-Françoise - Reel (66)

## Atelier Sel'idaire : Le Journal ECHANGES

**Date de l'atelier :**

Vendredi 25/08/2000 - Matin

**Rapporteur :**

Jean Pierre - Sel en Puisaye (58)

Participants : Une douzaine de personnes.

**Qu'est-ce qu'Echanges ?**

Vitrine des différentes pratiques des SEL / Expériences des SEL / Mouvements de sensibilités proches / rubrique internationale / Reprise des bulletins locaux...

Paraît tous les deux mois depuis août 1999 sur 12 pages

**Processus de fabrication :**

Une liste de diffusion intitulée Sel-échanges,

Une autre liste intitulée Sel-textes qui permet à chacun de proposer des textes.

Choix sur Sel-textes – vote pour certains textes – Cohérence autour d'un thème / comité de lecture collectif/ enfin synthèse + court ou + long -/ le numéro 6 sort avant 1 mois.

**Diffusion :**

Problème de diffusion à l'intérieur des groupes / Conquérir un lectorat (Daniel FARGEAS signale que la Hulotte a 300.000 lecteurs actuellement)

Beaucoup de demandes d'abonnement/ ligne éditoriale floue relativement/Le n° sur Internet, téléchargé 300 fois + 150 abonnés

La maquette du 6 a un retard de parution mais n'est pas mort/Pb à résoudre/ remplacement de Christian le maquettiste qui n'est pas sûr de continuer

Le dossier du 7 est prêt/ le 8 se prépare/(ex dossier de Marcello)

**Idées clés à défendre/ lectorat potentiel ?**

- Pas besoin de " professionnels " dans l'équipe/ choix fait à 18 - 18 sensibilités différentes/ garantie de diversité
- Ce que les gens ont envie de lire/ Plutôt approuvé

**En tant que lecteur :** Echanges alimente le journal local

Alimentation à double sens

**Proposition :** un rédacteur en chef " tournant "

Texte rejeté, relecture, puis admis après discussion.

18 répartis sur toute la France. Problème pour se déplacer (M-Hélène, Nicole)

Les 18 sont sur SEL-textes/ chacun lit et propose les articles puis synthétise et vote à date limite sur liste

Sel-échanges/annoncer les préférences/ synthèse sur la liste

Choix des articles et aussi définition du " dossier " central des futurs numéros (thème central)

Dossier très apprécié/ non signé donc latitude de ré-écriture/point délicat : faire trop long

3.500 signes par article (c'est dit dans le journal)

- Esprit d'échanges est dans l'Esprit du SEL/ on accepte les coupures ou réductions mais pas tout
- Rencontres : une au Sel en Puisaye / une à Lyon / une à Caen / une à Lodève
- Proposition de 4 numéros par an/ Pb : trouver la matière – textes " à idée " (Mylène propose de rester à 6)
- Alternatives Eco sur " monnaies ", super-pointure, le faire savoir
- Le lectorat = divers (intellos ou pas) ne pas faire trop pointu
- Aspect didactique/ on comprend progressivement / formation progressive du lecteur
- Solliciter l'extérieur – des gens contents d'être publiés
- Pb de la maquette ou faux problème ? parution sur deux colonnes
- Concessions sur la forme mais pas sur le fond – le fond c'est la forme – qualité du papier /qualité de photocopie
- Association lyonnaise " Chacun son désert " très esthétique, sublime pour faire la maquette.
- Vu par Pascale DELILLE, Denis ARBEL, et des adhérents du Sel de Lyon Croix Rousse
- Rémunération en grains, sous réserve d'un local à Lyon : ça reste ouvert
- Proposition de Frédérique BLANCHOT du Sel de Paris dont c'est le métier, mais pas encore sur Internet (ex correctrice d'édition)
- Le Sel de Paris a reçu une dotation de 30.000 F en matériel informatique à utiliser en interne et aussi avec la Route des Stages (atelier micronet pour faire de la transmission de savoirs informatiques dont la PAO) : développer l'atelier ECHANGES
- Cependant il paraît difficile de changer de maquettiste tournant à chaque fois – la distance n'est pas un Pb/ sauf financier
- Pioche dans email : i.e. il faut que les " écrivains " précisent que le texte peut être diffusé dans Echanges.
- Une idée = Une page = 3.500 signes / + brèves
- Sur les personnes présentes seul Jean Luc TARDIVEL se dit prêt à participer plus tard
- Le Sel d'Annecy dispose d'une personne maquettiste sur Xpress aussi
- Historique : un accord avait été envisagé en 1998 avec Silence pour parution en encart dans leur revue : mais il y aurait eu perte d'identité pour nous
- Proposition : 4 numéros mais plus épais (pas de Pb de coller à l'actualité) ou + gros sur Hors Série
- Laborieux sur le choix des textes mais quand la synthèse est faite, les choses vont vite
- Choix d'un synthétiseur par roulement
- 4 ou 6 : le point doit être fait entre les gens qui participent au groupe / que chacun donne sur la liste ses disponibilités et ses envies au niveau de la participation
- Le n° 0 a été envoyé à tous les SEL, proposition pour un n° 7 et 8 joints.

Reparler du dossier en préparation sur la place des Femmes dans les Sel / dossier Marcello : relations avec l'extérieur.

## Atelier Sel'idaire : ROUTE des STAGES

<b>Date de l'atelier :</b> Jeudi 24/08/2000 - Matin	Nombre de participants : plus de 50
<b>Animateur :</b> Roland - Sel Gabare (33)	
<b>Rapporteur :</b> Martine - Arc en Sel (76)	

1. **Roland Carbone commence par expliquer le bilan de l'année 99.**
  2. **Les modalités de fonctionnement de la route des stages** sont données par Sabine :
    - Ce n'est pas une association,
    - Elle est ouverte aux adhérents du SEL, du JEU ou par parrainage,
- Un correspondant local ayant une adresse électronique est nécessaire : on peut avoir recours à un SEL voisin ou à toute autre structure possédant INTERNET (bibliothèque, centres sociaux...)
  - Les correspondants doivent transmettre l'information dans leurs SEL respectifs
  - Les stages peuvent avoir lieu chez une personne qui propose un lieu dans le catalogue (un exemplaire daté d'août 2000 est disponible dans la salle de documentation.)
  - Roland et Sabine s'occupent de la mise à jour, pour l'instant.
  - La route des stages s'ouvre aux **co-projets** = la recherche de partenaires pour vivre quelque chose en commun.
  - On peut regrouper plusieurs stages : c'est la rubrique **multi-activités** dans le catalogue, ou regrouper, ou échanger des compétences pour faire un stage = **co-formation**
  - La route des stages concernait aussi des offres "**rare ou insolites**" : cette rubrique a été remplacée par celle "**DIVERS**", dans le dernier catalogue.
  - La route des stages a pour objet aussi la transmission des vieux métiers dont le savoir-faire est en train de disparaître.
  - Le catalogue sur Internet est accessible avec un mot de passe réservé aux adhérents du JEU ou des SEL.
  - Ces stages sont aussi un moyen de se former à l'animation.

### 3. Débats

Le point de départ des débats est une liste de thèmes discutés le 23.08.2000 en pré-atelier par l'équipe de la route des stages et issus des discussions sur la liste Internet et des différentes réunions que l'équipe a faites dans l'année.

- Espace de témoignages concrets sur le site : sur Internet on communique au sujet des stages : idées, contenu, problèmes...
- Rôle de la liste : faut-il en faire plusieurs ou se contenter de mots-clés dans l'objet : pour le moment on reste à une seule liste avec des mots clés. Chaque annonceur aura accès au Site avec son code. Pour le moment, c'est Roland ou Sabine qui entrent les annonces reçues sur la liste dans le catalogue.
- Délais de remise à jour des projets : le délai est proposé pour un an, on est prévenu par e mail de la suppression de l'annonce si celle-ci n'est pas réactivée.
- Ouverture de la Route des Stages vers l'extérieur. Ponts à établir avec par exemple Route des Sels, Ecovillages, etc. : une ouverture vers l'International est souhaitée. On peut déjà prendre contact avec les Italiens présents et les Allemands. On propose une traduction du catalogue en espéranto. Une personne du Sel de Paris propose de traduire en Italien, il est proposé des traductions en Hollandais et en Allemand : leurs adresses seront diffusées. Il y a des lieux proposés pour recevoir les étrangers pour des échanges, Pantaléo se propose pour être le premier correspondant Italien de la Route européenne des stages.
- A la question de constituer des réseaux d'économie solidaire qui seraient en contact avec la Route des stages, il est répondu qu'il existe déjà des passerelles entre Sel et économie solidaire pour les Sel Aquitaine, Gard et Nord. Existe-t-il des expériences analogues à l'étranger ? : à la connaissance de Pantaléo, il n'y en a pas en Italie. Des passerelles sont envisagées vers les Ecovillages et la route des Sel.
- Rediscussions de l'objet de la Route des Stages : limites et contenu. Qu'appelons-nous un stage ? Le champ d'expérimentation que cela implique : le convoi d'un enfant de Paris à Avignon concerne-t-il la Route des stages ? Le débat est ouvert à ce sujet. Il est rappelé la position actuelle :

**La Route des Stages est un réseau permettant à des personnes de partager, d'acquérir, de transmettre des savoirs et des savoir-faire, des passions, des apprentissages de techniques sous forme de stages.**

**La Route des Stages permet également à des personnes éloignées de se rassembler autour d'un pôle d'intérêt commun ou d'un projet et de coopérer.**

**La Route des Stages rend accessible des propositions rares ou insolites ainsi que la redécouverte de métiers anciens ou peu connus.**

### La Route des Stages se différencie :

- des S.E.L car ses échanges peuvent se faire en dehors du SEL d'appartenance,
- du J.E.U. qui englobe dans ses propositions des échanges de toutes natures alors que la Route des Stages se concentre sur les découvertes de savoirs et savoir-faire,
- de la Route des Sels dont l'objectif est l'hébergement des adhérents des SEL lorsqu'ils voyagent.

Cependant comme le JEU et la Route des Sels, La Route des Stages participe des échanges Intersels.

Les gens doivent donc **apprendre ou découvrir** quelque chose dans une proposition de stage. Il est possible de découvrir la nature, une ville, la mer... Bêcher ou à ravalier des façades, est-ce un stage ? Non

**Conclusion du débat :** pour le moment, on reste à la définition de stage indiquée dans le catalogue. On peut débattre sur le site Internet de la possibilité d'autres types d'offres et les relayer vers d'autres structures (JEU, Route des Sel).

Il émerge des nouveaux besoins, covoiturage par exemple. Concerne-t-il la Route des Stages qui a un outil d'information très structuré et performant ? Réponse : ceci est à voir avec la route des SEL qui a aussi ce projet.

**A débattre plus tard :**

- La charte. La déontologie.
- Fiches pratiques organisateurs de stages.
- Fiche pratique modalités de participation à un stage.
- Fiche de synthèse sur le déroulement des stages.
- Questions concernant la terminologie
- Réflexion sur la programmation et la mise en place d'une autogestion maximale du réseau : (Saisie directe des annonces, fabrication automatique du catalogue, apparition de la charte et validation à chaque nouvelle inscription, message automatique annonçant la fin de validité temporelle d'une annonce, etc.).
- Préparer la présentation de la Route des Stages pour le site Sélidaire.
- Créer un mini-manuel des échanges réussis et ratés.

## **Atelier Sel'idaire : ROUTE des SEL**

<b>Date de l'atelier :</b> Vendredi 25/08/2000 - Matin
<b>Animateur :</b> Cyril - La route des Sel (34)
<b>Rapporteurs :</b> Christine - L'Arbre (59) M. Henriette - Sel de Vire (14) Yvonne - Le Caribou (35)

**Historique :**

Que peut-on échanger au niveau national entre les différents SEL ?  
Telle a été la question à l'origine de la création de la Route des Sel, il y a 3 ans.

**Mode de fonctionnement actuel :**

1. Etre adhérent d'un Sel
2. Avoir versé la cotisation à l'Association la Route des Sel, soit 90 francs par an.
3. L'adhérent reçoit alors 3 catalogues par an, contenant les noms et adresses des hébergeants et la liste des personnes désirant être hébergées.

Remarques : il est possible d'adhérer à la Route des Sel même si l'on ne propose pas un hébergement.

Il est important de respecter la date de réinscription ou d'annulation – en janvier – afin de bien actualiser le catalogue avant mois n'est pas superflu).

4. Principe général adopté : la nuitée correspondant à 60 unités ou 1 heure par personne hébergée, ou bien Troc de gré à gré (Exemple : 1 heure = 1/2 litre de très bon Calva)  
Des logos indiquent suivant le site si les draps sont fournis, les animaux acceptés, etc. Bien les lire. (Pour tout supplément, petit déjeuner, repas, prévoir des unités ou des francs selon l'hôte).
5. Le crédit et le débit des adhérents sont envoyés aux Sel d'appartenance qui se chargent des comptes.

**Route des Sel et les Sel :**

Chaque Sel est responsable au niveau local de la diffusion des documents concernant la route des Sel. Il serait souhaitable que chaque Sel dispose d'un correspondant local (début de mise en place d'une permanence téléphonique et E mail). Les Sel seraient le " Syndicat d'Initiative " de la Route des Sel.

**Problèmes techniques :**

1. Suite au départ du créateur du logiciel de fonctionnement de la Route des Sel, il n'a pas été possible d'envoyer le catalogue de juillet aux adhérents. Une équipe se propose de reprendre les données afin d'éditer le nouveau catalogue. Toutes les personnes compétentes peuvent apporter leur soutien, contacter Cyril CADARS au 04.67.88.69.34.  
Pour cette année, les adhérents lésés par l'absence du catalogue de juillet bénéficieront d'une réduction de cotisation l'année prochaine.
2. Il est conseillé aux utilisateurs de la Route des Sel de faire comptabiliser leurs nuitées ou d'informer du Troc direct utilisé à leur Sel d'appartenance pour réduire les délais d'enregistrement, les délais d'enregistrement de la Route des Sel sont d'environ 6 mois.

**Débat :**

1. Adhésion individuelle ou/et adhésion par Sel.  
Diverses propositions :
  - des sélites proposent que leur propre Sel soit l'adhérent pour 90 francs par an à la Route des Sel. Leur Sel se chargerait alors de toutes les formalités telles que diffusion du catalogue, etc. Lionel et Françoise nous préparent un dossier à ce sujet. (voir Annexe 1 ci-après)
  - L'adhésion individuelle (c'est le mode actuel de fonctionnement)
2. Les correspondants locaux  
Mise en place et recherche par zone téléphonique de correspondants locaux et d'un correspondant E mail. Un site Internet va être créé.  
Pour l'instant Cyril et Sylvain continuent la gestion de la Route des Sel.
3. Ouverture à l'étranger :

- 4 à 5 Sel étrangers sont déjà répertoriés.
  - Une lettre a été préparée, est en cours de traduction à l'intention de tous les Sel du monde. Elle explique les différents fonctionnements du Sel et se renseigne sur les équivalences de la Route du Sel à l'étranger afin d'aboutir à une éventuelle internationalisation harmonieuse.
4. Ouverture éventuelle à d'autres associations de sensibilité proche afin d'élargir le réseau.  
Problème : quelle monnaie d'échange utiliser ?
  5. Modification de l'adhésion suivant que l'on est hébergeant ou hébergé.  
Exemple : en Irlande, l'hébergeant ne paye pas d'adhésion.
  6. Roland CARBONE, responsable de la Route des Stages suggère des passerelles entre la Route des Sel, la Route des stages, le JEU (Jardin d'Echange Universel) et éventuellement le covoiturage. **A CREER**

### Déontologie et éthique

La route des Sel est d'abord créée pour la convivialité et les rapports humains enrichissants. Les lieux d'accueil n'étant pas un hôtel, il va sans dire qu'ils doivent être rendus propres. Ce genre d'échange qualitatif requiert un respect réciproque.

Ne pas téléphoner au correspondant ou à l'hébergeant à des heures indues.

### Bonne Route à tous.

<b>ROUTE du SEL, Annexe 1 : Propositions</b>	
<b>Date de l'atelier :</b> Vendredi 25/08/2000 - Matin	Cette proposition vise principalement à réduire le coût par adhérent d'une inscription à la Route du SEL. Elle permet également de réduire le temps de "travail / adhérent" de l'équipe chargée de l'édition du catalogue : moins de catalogues à photocopier, moins d'adressage et postage à effectuer. Nous pensons également qu'elle peut faciliter, l'adhésion de nouveaux adhérents et surtout enregistrer des propositions d'hébergement plus nombreuses.
<b>Rapporteurs :</b> Françoise - Sel Avignon Lionel - Sel'Optim (80)	

### Le fonctionnement actuel demeure :

- possibilité d'adhésion individuelle et possibilité d'adhésion des SEL..

Cependant lorsqu'un SEL adhérera à la Route des SEL, les adhérents de ce dernier qui le souhaitent auront tous **la possibilité de figurer dans le catalogue** (Comme hébergeant ou comme demandeur). A l'heure actuelle cette possibilité n'existe pas puisque seule l'adresse du SEL est mentionnée.

Il sera ainsi possible aux hébergeants comme aux demandeurs d'entrer directement et librement en contact les uns avec les autres.

### Modalités de fonctionnement:

Le SEL adhère et paie une cotisation à la Route des SEL.

Il reçoit le catalogue et le met à la disposition de ses adhérents selon les modalités de son choix.

### Le coût de l'adhésion est :

- soit supporté par l'ensemble des adhérents en échange de ce nouveau service (Exemple : prix de revient actuel pour un SEL de 100 adhérents : 0,90 centimes par personne),
- soit, en cas de réticence d'une partie des selistes, ce coût pourrait être partagé uniquement entre les adhérents utilisateurs qui s'organisent entre eux pour supporter le coût de l'adhésion et de la reproduction des documents.

### Pour figurer dans le catalogue, il sera :

- soit possible de passer par l'intermédiaire du SEL (s'il a choisi de mettre en place un tel système),
- soit d'envoyer directement son inscription et éventuellement sa proposition d'hébergement à l'équipe responsable de l'édition du catalogue.

*(Ces deux possibilités sont également valables pour modifier son annonce ou la retirer du catalogue).*

**Il suffira de préciser le nom de son SEL d'appartenance.** L'équipe de la Route des SEL vérifiera ainsi que le SEL est bien à jour de sa cotisation et informera ce dernier de cette nouvelle adhésion à la Route des SEL.

Il est à noter que pour le membre d'un SEL non adhérent à la Route des SEL, ainsi que pour l'adhérent qui souhaite recevoir directement à son domicile le catalogue, la possibilité d'adhérer directement à la Route des SEL demeure. Il supporte alors la charge de la pleine cotisation.

Il nous semble donc que cette proposition ne présente que des avantages, tant pour les bénévoles de la Route, que pour ses adhérents.

Elle permet de plus aux SEL de proposer un nouveau service en cohérence avec leurs objectifs premiers de solidarité et de rencontre. Enfin chaque SEL aura le choix de la modalité de fonctionnement qui lui convient le mieux.

### Quelques précisions techniques :

Cette modification ne devrait pas poser de problèmes insurmontables à ceux qui gèrent la base de données des adhérents.

Comme à l'accoutumée chaque adhérent possède un numéro-clé.

Lors du publipostage pour l'envoi du catalogue la requête concernant les adresses englobera d'une part les adhérents individuels (payant une pleine cotisation) et d'autre part les SEL adhérents à qui il sera envoyé un unique catalogue.

Il suffit pour cela d'ajouter une nouvelle entrée dans la base de donnée indiquant si oui ou non le catalogue est à envoyer.

Tout simplement...



## Atelier Débat : Echanges Inter-SEL, Route des SEL, Route des Stages : Quels rapprochements possibles ?

<b>Date de l'atelier :</b> Vendredi 25/08/2000 - A-midi	Les adhérents de la Route des Stages se posent très souvent la question : “ Ce stage m'intéresse ... mais qui va m'héberger ? ”
<b>Animateurs :</b> Cyril - Route des Sel (34) Roland - Sel Gabare (33)	Le rapprochement de la Route des Stages avec la Route des Sels semblait donc indispensable ! D'autant qu'il est essentiellement d'ordre logistique, la déontologie des deux “ routes ” étant identique (vérification des offres, motivation des participants, etc.).
<b>Rapporteurs :</b> Monique - Sel 81 France - Sel de Paris (75)	La R. des Stages fonctionne avec un réseau de correspondants locaux qui reçoit ses informations par Internet. Aussi, elle propose de mettre ce réseau à la disposition de la R. des Sels pour en diffuser les informations. Une fiche pratique de fonctionnement de la R. des Sels sera créée sur le modèle de celle de la R. d. Stages et disponible via ce réseau et sur le site de la R. des Stages.

Dans la mesure où la Route des Sels envoie ses informations par la Poste, elle propose de grouper l'envoi des deux catalogues papier à chaque fois que cela n'engage pas un surcoût d'affranchissement, et elle prendra à sa charge les coûts d'impression. Ainsi, l'information circulera par voie d'Internet ou par voie postale.

Des articles de présentation des deux Routes sont disponibles sur Sel-Textes et sur le site de la Route des stages pour diffusion dans les bulletins locaux.

Les témoignages des adhérents des deux Routes seront collectés et présentés sur leurs listes et sites (la création d'un site “ Route des Sels ” est envisagée).

Deux nouvelles propositions ont été faites :  
- les séjours linguistiques seront annoncés dans le catalogue de la Route des Stages  
- les échanges de logements seront annoncés dans le catalogue de la Route des Sels.

Alors ... si l'envie vous titille d'apprendre à tailler la pierre dans une famille anglophone nichée dans le Cantal profond, une seule possibilité :  
**ADHEREZ AUX DEUX ROUTES !!!**

## Atelier Sel'idaire : WEBSEL, l'Internet de Sel'idaire

<b>Date de l'atelier</b> Jeudi 24/08/2000 - Après-midi	Présents : Denis (Paris), Christine (Villeneuve d'Ascq), Nath (Les Vans), Cathy (Cocagne), Sabine (Cocagne), Claude (Néfliers, Cocagne), Jean-François (Clermont), Anne (Paris), Alain (Paris), Marie-Françoise (Perpignan), Claudia (Paris, Cocagne), Anne-Marie (Paris).
<b>Animateur :</b> Denis - Sel de Paris (75)	Denis retrace l'histoire et l'évolution de la relation Internet/les Sels et un bilan de l'année de Salvagnac à Caen.
<b>Rapporteur :</b> Sabine - Sel Cocagne (31)	<b>On a abordé 2 sujets :</b> Le site Internet Selidaire et - Les listes de diffusion.

### Le site Internet :

**1996 :** Yann LE GIGAN (Sel de Paris) monte la première version du site qu'il appelle : “ Le web des SEL de France ”, à l'adresse : [altern.org/sel](http://altern.org/sel). Les infos qui l'alimentent viennent d'un groupe informel, Sel'idaire, principalement constitué à cette époque de membres du 1er SEL de France, le SEL pyrénéen.

**Mi-1997 :** Yann ne pouvant plus s'occuper du site, le transmet à Winston Smith, qui le copie à l'adresse “ [chez.com/sel](http://chez.com/sel) ” (toujours visible mais c'est désormais un site individuel malgré le nom qui pourrait prêter à confusion).

**Décembre 1997 :** Jeff (Sel de Martigues) récupère le site et l'emplacement [altern.org/sel](http://altern.org/sel) en accord avec Yann LE GIGAN et avec l'équipe Sel'idaire.

**Mars 1998 :** le site déménage à l'adresse [altern.org/selnet](http://altern.org/selnet).

**Mai 1998 :** le site dispose d'un véritable DNS (Selidaire.org), et s'installe chez Oxianet (société commerciale).

**Août 98 - Rencontre des Vans :** Jeff, en charge du site et des 2 listes existantes à cette époque (Sel Net et Sel Info) annonce son départ pour Dakar. Le 12 novembre 98, Jeff confie à Denis les clés du site et des listes. Création de Webstaff.

**Août 99 - A Salvagnac :** présentation d'un premier bilan. Denis demande à ce qu'une équipe se constitue afin de participer à l'amélioration du site actuel : création de Websel.

Ce site aujourd'hui reçoit entre 3.500 et 4.000 visiteurs par mois. Il pèse 11 Mo pour 1.127 pages ou fichiers.

C'est un lieu d'information sur tous les sels et accessible au grand public. Il dispose de nombreux liens vers d'autres sites concernant les sels de France et du monde entier et des structures de sensibilité proche.

L'hébergeur actuel, Oxianet, a été choisi par Jeff, qui a défini avec lui les conditions de l'hébergement, soit 200 F HT/mois pour un site dont la taille ne dépasserait pas 10 Mo. Le prix était avantageux, le tarif normal de l'hébergement sur un serveur en France auprès d'Oxianet étant normalement à l'époque de 250 F/mois (200 F correspondaient au tarif pour un hébergement aux USA). Aujourd'hui le prix n'est plus compétitif.

Actuellement se pose la question du choix de l'hébergeur selon 2 critères : prix, sensibilité proche et synergie.

**Listes de diffusion :** En gros, on trouve 4 catégories de listes :

- **Les listes nationales :** Sel Net, liste pour tous les adhérents des Sels, Sel Info (ouverte à tous), Saloir (infos sur les sensibilités proches),
- **Les listes “ ateliers ” :** Sel-Echanges, Sel Textes, Sel-Caen 2000, Websel, Webstaff, Route des stages, etc.
- **Les listes locales :** Sel de Clermont, Cocagne-le lien, Sel de la Terre, Sel de Paris - ou “ régionales ” : Sel sur Seine...
- **Les autres... :** JEU, Sel Nénette, Clind'œil...

Ce sont des outils accessibles à de plus en plus de personnes. Elles sont utilisées pour répondre à des besoins très divers.

### A chaque création de liste, la communauté des utilisateurs détermine les paramètres de son fonctionnement :

- Admission avec ou sans condition
- Ouvert à tous ou accessible seulement aux abonnés. (possibilité ou non, de recevoir les messages des non abonnés), etc.

Liste de diffusion ou liste de discussion ? Une liste de discussion est un lieu d'échanges de points de vue, une liste de diffusion sert uniquement à transmettre des informations.

A ce jour, on peut remarquer que les listes sont souvent des listes de discussions, cela peut engendrer parfois des désabonnements.

### Les problèmes à résoudre :

Jeff a créé cette année un espace permettant aux gens des Sels de gérer les informations qui les concernent. Cette idée a beaucoup plu mais n'a pas eu de suivi.

Denis a proposé que le site soit transféré de l'hébergeur actuel, Société commerciale vers Globenet. Ca n'a pas abouti, l'hébergement chez Globenet ne coûterait que 100 Frs/mois + 200 Frs d'adhésion par an.

De nombreuses améliorations (interactivité, convivialité, ergonomie, graphisme, enrichissement du contenu) peuvent être apportées sur le site mais nécessitent un renforcement des équipes et de compétences puisque Denis est actuellement le seul à réaliser le travail technique.

**Propositions :** 4 équipes sont nécessaires :

- Webstaff : il s'agit de tâches du secrétariat de Selidaire à savoir les réponses aux messages adressés au site (remplacement de Nath),
- Websel : C'est l'équipe décisionnaire, chargée de définir les grandes orientations du site, les relations avec les hébergeurs, les choix du langage de programmation, les coûts, elle est le commanditaire du site de Selidaire.

**La fabrication du Site :** 2 équipes sont définies par leurs tâches, mais celles ci sont liées :

- Equipe de conception (à créer) : architecture du site, finalités, palette graphique, etc.
- Equipe de réalisation (à créer) : Mise à jour des informations et fabrication de pages.

Un appel va être fait, via la prochaine lettre de selidaire. La liste Websel se chargera de recevoir et coordonner les volontaires.

### Denis précise :

Qu'il ne veut pas prendre en charge la coordination de l'équipe de conception (équipe 3) mais répondra à toutes ses questions si besoin.

Que faute de volontaires pour le travail de fabrication des pages, il envisage de confier ce travail à l'atelier Micronet au Sel de Paris quand ce sera possible.

## Atelier Débat : Valeur de l'Echange

**Date de l'atelier :**  
Jeudi 24/08/2000 - Matin

**Animateur :**  
Claude - Les Néfliers (31)

**Rapporteur :**  
Bruno - Sel 93 Banlieue Nord

Le but de cet atelier est de définir le contenu des échanges au sein des SELs, et leur mode de mesure.

Le SEL doit tendre à maintenir la parité à zéro de l'ensemble des comptes, et pour cela amener chaque membre à tenir compte des autres. Dans certains SEL (SEL de Saint-Quentin en Yvelines, SEL de Seine-Saint-Denis), on utilise une monnaie fondante, dans laquelle les soldes positifs des membres sont régulièrement diminués, afin de stimuler les échanges en encourageant les demandes.

On peut évaluer les échanges par leur nombre et leur qualité, plutôt que par la valeur des biens et services échangés. Cependant, la qualité est une valeur subjective, difficile à mesurer. D'autre

part, la valeur des échanges peut prendre en compte les dépenses induites (ex : prix de l'essence dans le covoiturage), et les risques pris (ex : prêt de matériel), ainsi que l'activité induite avant (ex : préparation culinaire) et après (ex : lavage après travail salissant).

Le SEL ne doit exclure personne, et permettre à chacun de se sentir bien. Par ailleurs, on doit éviter les abus, comme les adhérents toujours demandeurs, et ne tenant pas compte des contraintes des autres. C'est un des rôles du Conseil d'animation, en plus de la stimulation des échanges. Le SEL doit permettre d'atteindre de nouvelles valeurs, en faisant de l'activité échangée une source de lien social. Il permet de valoriser un objet qui ne sert plus à une personne, en l'offrant à une autre qui en a besoin.

Un autre but du SEL est de sortir de la logique de la société actuelle, où le travail est inégalement rétribué selon les personnes. Le SEL doit être un moyen d'échange, et non un gagne-pain. Il ne faut pas comparer le SEL à un marché, puisque son but est de permettre l'accès aux biens et services de personnes qui ne peuvent y accéder par le marché. Dans le commerce, on va acheter le produit le moins cher, alors que dans le SEL on prend en compte la relation entre personnes lors de l'échange.

En Italie existe la " Banque du temps ". Les services et les produits faits par les adhérents sont évalués selon le temps de travail (l'heure de vie) qui leur est consacré, quelle que soit sa nature. Lorsqu'une personne offre un service à plusieurs autres à la fois, la valeur de celui-ci est évaluée par le temps qui lui est consacré, et est répartie entre les bénéficiaires. Dans les SRI (systèmes de réciprocité indirecte), équivalents italiens des SEL, l'émotion ressentie lors de l'échange peut lui donner une valeur supplémentaire. L'unité d'échange a été liée successivement à la monnaie, à la valeur d'usage, au temps, et enfin à la valeur affective de l'échange.

## Atelier Débat : Communication à l'intérieur des SEL : Diffusion des infos, catalogues, bulletins et utilisation de l'outil Internet à l'intérieur des SEL

### Date de l'atelier :

Vendredi 25/08/2000 - Matin

### Animateur (s) :

Pas d'animateur désigné

### Rapporteurs :

Catherine - Sel Cocagne (31)

Hélène - Claire Fontaine (92)

Participants : Bernadette (Sel du Cotentin), Clotaire (Sel de Seine), Marie-Françoise (Sel de Perpignan), Manuel (Sel de Blois), Catherine (Sel de Cocagne), Nicole (Sel de Château Arnoult), Marie-Christine (Sel de Cocagne), Hélène (Sel La Claire Fontaine).

### La communication dans les SEL est-ce important ?

La majorité des participants ont répondu : c'est primordial et les aspects sont multiples : de l'écrit au dialogue. Etre créatif, explorer toutes les formes de communication. La communication est un travail permanent, continu. On ne communique jamais assez.

### COMMUNICATION INTERNE, Tous les supports d'information :

- Répondeur sur ligne fixe avec message enregistré diffusant des infos
- le journal : susciter une participation plurielle : équipe tournante, plumes, introduire la BD...
- Profiter de la distribution du journal pour passer des messages de vive voix
- la chaîne téléphonique : en réseau ou en arbre, mise en place de relais...
- Internet : réservé aux connectés d'où l'importance d'avoir un coordinateur Internet (risque d'aspect élitiste) Possibilité d'ouvrir une adresse électronique chez d'autres adhérents équipés.
- BLE
- Manifestations festives
- Boîte à idées dans le local
- Création d'événements motivants, attisant la curiosité

Maintenir le lien de manière informelle pour solliciter les adhérents peu présents, les aider si nécessité. Avoir à l'esprit la convivialité et la solidarité par une action concrète.

Importance d'avoir un lieu qui permette de faire une permanence. Les expériences au niveau des permanences sont d'ailleurs assez mitigées ; sa localisation compte. Avoir un lieu assez central, sur des points de passage, etc. La permanence permet de regrouper la documentation au même endroit.

### COMMUNICATION EXTERNE

On n'apprend pas forcément l'existence d'un SEL parce qu'on est motivé. On ne sait pas où aller chercher cette info. 2 aspects : recrutement de nouveaux adhérents et relations avec les associations de sensibilité proche. Ou avec les municipalités susceptibles de nous apporter de l'aide.

#### 1) Recrutement de nouveaux adhérents

- Annonces et articles dans les journaux locaux (on dépend des journalistes qui présentent parfois le SEL à leur manière).
- A pratiquer avec modération car risque d'avoir des adhérents peu motivés.
- Le bouche à oreille aspect vivant, convivial
- Se faire connaître auprès des associations de sensibilité proche ou municipales pour aide à la communication. Maintenir le lien par des actions communes etc. Ex : organisations de réunions d'information.
- plaquettes d'information, affiches.
- Participation aux forums d'associations, salons alternatifs, marchés.

Problème général des Sel : un petit noyau dur où l'information circule bien, et les autres adhérents sont plus consommateurs ou fonctionnent en petits groupes et souffrent d'une sous-information. Doit-on aller au-delà, faire encore plus d'information et sous quelle forme car ces personnes sont parfois peu motivées pour participer aux réunions ou aux activités un peu rébarbatives.

Une idée : créer une AG festive, un journal en forme de BD etc.

## Atelier Débat : Communication internationale entre les SEL : Esperanto ?

### Date de l'atelier :

Mercredi 23/08/2000 - A-Midi

### Animateur :

Pantaléo - Sel Italien

### Rapporteur :

Marie Ange - Le Caribou (35)

Personnes présentes : environ 18

### Thème abordé :

Il existe un besoin réel de communication entre les sels italiens, allemands, français, etc., d'où la nécessité d'utiliser une langue commune, pratique, facile à apprendre et adaptable à l'esprit du sel. Pantaléo RIZZO refuse l'utilisation d'une langue nationale, récupérable, mais propose une langue comme l'espéranto ; nous avons évoqué à ce propos la rencontre Intersel en espéranto de Violes-le-Fort .

**Débat :** Description de l'espéranto par Franck et Marie Hélène.

Franck : il apprend l'espéranto depuis quelques mois, cela lui permet d'élargir son champ de communication, dans les sels notamment.

Marie-Hélène : l'espéranto est une langue fonctionnelle, souple, nuancée, précise, fidèle au génie de la langue ; il existe des outils traditionnels et modernes pour l'apprendre, notamment des sites gratuits sur Internet.

Conclusion : cette langue est à la fois véhiculaire et culturelle, contrairement à l'opinion de beaucoup de gens qui la considèrent comme une langue simpliste.

Les critiques suivantes ont été émises :

- la crainte que l'Espéranto ne respecte pas le génie de la langue
- Il ne faut pas imposer à quelqu'un d'apprendre une langue.
- Sylvain a rappelé l'échec de tentatives précédentes d'introduire l'espéranto comme langue commune de communication : les Anarchistes, les Socialistes etc.

Claude a finalement proposé d'expérimenter l'Espéranto dans un groupe d'inter information.

Marie Hélène et Franck proposent aux Escures un atelier d'initiation à l'Espéranto, afin de pouvoir juger de l'opportunité de la proposition.

Rosa a ensuite évoqué son expérience au sein de la Banque du Temps de Bologne :

L'expérience est née du besoin de créer un réseau d'échanges et de communication. Deux réponses se sont présentées :

- des personnes ont voulu expérimenter un système égal au leur,
- les autres ont voulu connaître les différents autres systèmes.

Dans ce second cas, sont apparus des problèmes :

- A - de langue, il faudrait trouver des traducteurs ou utiliser l'espéranto ;
- B - méconnaissance des différentes expériences, nationales et internationales ;
- C - difficulté de faire émerger un langage commun et tous les aspects de la question en raison des différentes optiques : économique, sociale, politique etc. ;
- D - tout le monde n'a pas Internet, cette prestation pourrait être fournie par des gens le possédant.

Rosa a terminé en évoquant l'influence réciproque bénéfique entre les systèmes, qui permettrait d'utiliser toutes les expériences dans un but d'évolution.

Un autre problème est évoqué :

Si les traducteurs des différentes langues sont espérantistes, le problème demeure, d'où la proposition d'André qu'un espérantiste résume l'inter information en espéranto et ainsi suscite l'intérêt pour cette langue ; à ce sujet, Marie Hélène propose des stages d'initiation-conversation à l'espéranto sur la " Route des Stages ".

### **Conclusion :**

L'Espéranto doit être appris dans le but de traduire les différents concepts présents dans les Sels et de soutenir activement leur évolution, d'où la nécessité de faire appel à des espérantistes selistes.

Pantaléo RIZZO propose pour finir la mise en pratique d'une liste de communication internationale et la création d'une liste d'inter information sans modérateur : deux personnes au minimum peuvent contacter Pantaléo pour créer ce groupe ; les autres y adhèrent dans la foulée.

### **Fonctionnement de ce groupe :**

Chaque adhérent s'adresse à la multitude des autres adhérents ; ce groupe ne peut fonctionner que si l'adhérent est actif, s'il envoie un mot de bienvenue à chaque nouvel adhérent.

<b>Atelier Débat : SEL et Economie Solidaire - Sel et Mouvements ouvriers.</b>	
<b>Date de l'atelier :</b> Jeudi 24/08/2000 - Après-midi	OK/unanimité sur participation aux dynamiques collectives centrées sur la démocratie directe
<b>Animateurs :</b> Sylvain - Arbre Cévenol (30) Pascal - Sel de Vire (14)	Les économies solidaires (réseaux, coopératives, SEL, etc.) doivent-elles accepter d'être " aidées " par l'Etat ? Evidemment sous son contrôle. Possibilité de donner des subventions = un pouvoir.
<b>Rapporteurs :</b> Sylvain - Arbre Cévenol (30) Jean René - Futur Sel d'Angers	S'inscrire dans un réseau territorial d'économie solidaire = choix de tel SEL éventuel. Demander des subventions : qu'est-ce que ça coûte ? Charité = un pouvoir, au contraire de la solidarité

2 débats : Sel et économie solidaire : 30 personnes / Sel et mouvement ouvrier 4 personnes

Or des gens étaient intéressés aux deux groupes : décision unanime de panacher en un seul groupe, puisque inter-relation, à l'opinion commune.

### **Entrée en matière**

2 brefs historiques du mouvement ouvrier dans son ensemble et des dynamiques solidaires depuis le 19<sup>ème</sup> siècle : Owen, Fourier, Proudhon, etc.

Et tout ce qui en découle comme coopératives ouvrières de production et de consommation, mutuelles, phalanstères, caisses de résistance, création de l'AIT (1864) ; puis des syndicats (cf. CGT en 1895 en fédérant les Bourses du Travail et les Syndicats de métiers) etc.

Accent mis ensuite sur la déliquescence de ces mouvements, dévoyés et laminés par deux guerres mondiales, etc.

3 axes sont présents :

A - Solidarité dans les SEL

B - Adhésion possible des SEL aux réseaux d'économie solidaire

C - Que répondre, et comment, aux propositions du ministre HASCOUËT ?

Diverses positions étaient très campées et apparaissaient d'abord comme absolument inconciliables et antagonistes les unes des autres.

Par exemple les uns défendaient la thèse de la collaboration à une dynamique gouvernementale en pleine confiance en la sincérité des hommes politiques du type " Hascouëtien ". Les autres disant cela naïf et assurant que l'alliance avec l'appareil d'Etat est un mariage entre la carpe et le lapin... On nous l'avait déjà sorti, de mauvaise mémoire, lors des délires extravagants du vieux Général de GAULLE quant à la participation, la cogestion et autres farces.

On vit ensuite de solides clivages quant à l'obtention de subventions. Là, pareil, certains voulaient en demander, d'autres encore s'y opposent farouchement.

Certains d'entre nous disent même, qu'on peut récupérer par tous les moyens une partie de tout ce dont les populations ont été spoliées depuis toujours, jusqu'à se réapproprier TOUT, VITE. Dans la foulée : évocation de la crise financière actuelle de Sel'idaire et du manque d'engagement responsable de la plupart des constituants de Sel'idaire à savoir les Sel et leurs adhérents.

Alors, où sont la solidarité, le simple bon sens autogestionnaire, etc. ? Un bref parallèle a été esquissé entre les 30.000 Sélites et un tout petit syndicat révolutionnaire regroupant 5.000 personnes et s'autofinçant totalement, y compris dans sa dimension internationale. Là, on ne demande rien aux Etats qu'on souhaite voir crever au plus tôt.

En fait, tout est affaire de désir. Et qu'elle est l'intensité moyenne du désir dans les SEL ? Dans ses aspects ludiques, solidaires, ainsi de suite...

Sur la fin un accord " unanime " et formel se manifesta pour une participation à une dynamique collective, sans autres précisions.

Sur le point de conclure la réunion, se sont trouvés confrontés et opposés les notions de charité et de solidarité (cf. la charité c'est un pouvoir), et à la question posée de qu'est-ce donc que la solidarité un petit topo brillant sur la solidarité nous a tous régalez et a permis de conclure en introduisant au-delà à la fraternité.

Un bémol toutefois : la vigilance de nos ennemis a inscrit de belle lurette " liberté-égalité-fraternité " sur les frontons des prisons.

De même qu'Hitler a inscrit " Arbeit Macht Frei " = " le travail fait la liberté " sur les portiques des camps de la mort.

Car l'ennemi est nombreux compañeros, mais nous sommes toujours + nombreux et demain est nôtre, camarades.

## **Atelier Débat : Economie solidaire -Rencontre avec l'ARDES et l'IRES**

<b>Date de l'atelier :</b> Samedi 26/08/2000 - Après-midi	<b>Etaient présents :</b>  – L'Association Régionale pour le Développement Economique Solidaire de Basse-Normandie (A.R.D.E.S.) – Le coordonnateur National de l'Inter Réseau Economie Solidaire (I.R.E.S.)  Proposition de définition de l'économie solidaire (en sachant que ce concept est en cours d'élaboration)
<b>Animateur :</b> Pascal - Sel de Vire (14)	
<b>Rapporteurs :</b> Pascale - Sel de Clermont-F (63) Monique - Sel 81	

On peut considérer que dans l'économie solidaire il y a appropriation par les habitants d'un projet de développement local, en hybridant les ressources financières et humaines dans une optique de développement durable, en ménageant une égalité d'accès aux services ainsi créés. Ce projet s'inscrit dans une démarche de démocratie participative entre la planification étatique et le libéralisme de la société marchande qui est régie uniquement par des intérêts privés.

Contre l'avis de certains qui ne voudraient voir dans cette expérimentation qu'une tentative de résolution des problèmes de chômage et d'exclusion, l'économie solidaire devrait pouvoir s'intégrer dans tous les domaines et nous concerner tous. D'ailleurs dans l'appel à projet lancé par Guy HASCOUËT, les aspects juridiques contraignant le projet doivent être étudiés par le groupe d'appui national pour tenter de les dépasser. Le " travailler ensemble " dans une optique de réseau est un autre critère important de recevabilité.

Historique de l'inter-réseau de l'économie solidaire

A la suite d'un article paru dans le Monde en 1997, les différentes structures se reconnaissant dans la réflexion sur le "commerce équitable", la circulation de l'argent, les échanges de biens et services constituent l'inter-réseau de l'économie solidaire.

Questionnement à propos de l'économie solidaire

- La question du pouvoir ;
- La ré appropriation de l'anonymat dans une proximité choisie, pour échapper aux rapports de domination rendus possibles par le contrôle social ;
- Le problème de la solidarité à l'égard de l'inconnu : comment organiser de la redistribution solidaire en dehors des liens affectifs ;
- L'alternatif doit-il rester petit ? L'implication des individus semble plus importante dans une petite structure. Quelle place accorder à la délégation et à la participation ? Mais le problème se pose de pouvoir rendre visible une expérimentation à échelle réduite. D'où la nécessité de créer des réseaux fédérant les structures et d'organiser la communication à leur sujet.
- Quand le réseau acquiert une réalité sociale plus évidente, il permet une certaine avancée sociale, au risque de perdre de sa force et de sa pertinence originelle. S'agit-il alors d'un palliatif aux lacunes du libéralisme ?
- La structure instituée, quelle que soit la taille du groupe, risque-t-elle d'étouffer l'inventivité sociale en pérennisant un modèle ? L'informel est plus participatif que le très codifié.

## Atelier Débat : fisc et assurances au sein des SEL

<b>Date de l'atelier :</b> Jeudi 24/08/2000 - Matin	Etaient présents : Frédéric (SEL du pays d'Auge), Jean-François (SEL de Clermont-Ferrand), Daniel (SEL de Paname), Clotaire (SEL de Rouen), Ignace (SEL du Pays de Caux), Christelle (SEL de Gap), Micheline (SEL de Genève).
<b>Animateur :</b> Daniel - Sel de Paname (75)	<b>L'assurance des SEL</b>
<b>Rapporteurs :</b> J. François - Sel Clermont-F (63) Daniel - Sel de Paname (75)	Au cours de la discussion est apparu qu'il existait deux aspects à examiner : l'assurance individuelle que peuvent contracter les adhérents individuels des SEL ; et l'assurance collective couvrant le SEL en tant que personne morale. Au cours d'un échange en SEL, des dommages peuvent survenir : ils sont couverts par l'assurance individuelle des adhérents, si ce contrat a été conclu.

Nous nous sommes posé la question de l'assurance collective de l'association : certains SEL n'ont pas d'assurance collective, ce qui peut poser problème. D'autres SEL ont contracté une assurance collective, par exemple : un contrat de 800 F par an pour environ 150 adhérents. Cependant, cette assurance ne couvre que les dommages survenus lors de réunions ou de manifestations du SEL.

Dans le cadre du parrainage associatif certaines mutuelles, dont la MACIF, proposent un contrat de 600 F avec la possibilité d'un don à l'association de 3.000 F. Nous ne savons pas encore les contraintes, si elles existent, d'un tel engagement, mais nous proposons de transmettre par WEBSEL une copie du contrat, pour que chaque SEL intéressé puisse s'en inspirer dans ses démarches.

Ce qui paraît avant tout important, c'est de bien mesurer la juxtaposition entre une assurance individuelle et l'assurance collective de l'association.

Nous avons examiné le danger d'impliquer la responsabilité collective de l'association en cas survenu dans le cadre d'un échange en SEL, qui pourrait être exploité par les médias.

Nous aimerions que les autres SEL fassent connaître leur expérience sur la couverture collective du SEL par les assurances.

### La fiscalité

Daniel du SEL de Paname a fait un exposé sur la fiscalité des associations. Il joint à ce rapport une copie du texte qu'il a rédigé, ainsi que les instructions des services fiscaux du 15 septembre 1998 et du 16 février 1999 et d'une mesure d'exonération pour les recettes commerciales n'excédant pas 250.000 F.

Au cours de l'année 1998, des SEL avaient contacté l'administration fiscale pour savoir s'ils étaient imposables aux impôts commerciaux. L'administration a conclu que l'activité des SEL ne s'intégrerait pas dans les activités commerciales. En effet, ils n'arrivaient pas à intégrer leurs activités dans leurs grilles et si ces activités étaient imposables, le montant imposable serait dérisoire. En l'état, les activités des SEL ne sont pas imposables. C'est une situation qui peut changer en fonction des mesures fiscales.

### Rapports avec les pouvoirs publics

Les SEL ont surtout eu des rapports avec des collectivités locales et des mairies pour obtenir des salles de réunions. Certains SEL ont réussi à obtenir des subventions de la mairie et les ont acceptées.

Un SEL s'est constitué en association de fait sans déclaration à la Préfecture et nous a exposé les avantages qu'il en tire : absence de président et de conseil d'administration, une bureaucratie réduite au minimum et l'absence de responsabilité collective du SEL.

## **Atelier Débat : Conflits de personnes et abus de pouvoir dans les SEL où comment dépasser les conflits et rester constructifs...**

<b>Date de l'atelier :</b> Vendredi 25/08/2000 - A-Midi	En un premier temps, il fut exposé des exemples de conflits. En un second temps, il fut exposé des outils de résolution de ces conflits.
<b>Animateur :</b> Claude - Les Néfliers (31)	1) <b>Exposé des conflits</b> On peut les présenter selon trois niveaux : conflits entre les adhérents, conflits résultant de visions différentes quant à l'orientation de l'activité du SEL, conflits résultant de l'abus de pouvoir.
<b>Rapporteur :</b> Marthe – Sel St Quentin en Yvelines (78)	

### **Conflits entre adhérents :**

Exemple : une personne offrant de faire une coiffure n'ayant pas eu le résultat espéré. Par ailleurs, cette personne qui avait fait la coiffure, avait engagé des frais importants et n'a pas accepté la proposition de remboursement de la part de celle qui avait été coiffée. Suite à la mauvaise prestation, un conflit est né de l'incompréhension du remboursement ou non de ces frais. Une médiatrice est donc intervenue et a réglé le conflit en demandant la participation de moitié des frais à chacune des personnes. Il s'en est suivi un travail réflexif pour la personne qui avait refusé le remboursement car elle se trouvait souvent dans cette difficulté relationnelle. Peut-on donc envisager qu'un conflit puisse être porteur d'un avantage ?

Autre exemple : problèmes dans la rédaction même d'annonces abusives dans les services proposés et dans le nombre d'unités demandé...

### **Conflits générés à propos de visions différentes :**

Exemple : Une boutique mise en place pour ceux qui ont réellement des problèmes financiers alors que dans la réalité, certains viennent acquérir des produits alors qu'ils gagnent un bon salaire... Il fut répondu à cet exemple, qu'un SEL avait procédé à un tri selon les niveaux de revenu, pour connaître véritablement les familles dans le besoin, répondant à cette offre.

Procéder à un tel tri n'est-il pas en contraction avec l'esprit du SEL ? Les épiceries des SEL doivent-elles copier ce qui se fait dans les épiceries sociales ?

Autre exemple : Certains selistes peuvent voir dans le SEL un engagement d'aide comme par exemple vis-à-vis des chômeurs, d'autres plutôt un système d'échanges stricto sensu. Cette divergence de vues peut se faire de façon forte, une fraction voulant entraîner l'autre sur son terrain. La scission devenant alors inévitable, faisant ainsi deux SEL n'ayant plus aucun contact entre eux.

Autre exemple sur la détermination de la valeur de l'unité d'échange. 1heure contre 1heure quelle que soit la nature de l'échange.. Pourquoi une heure d'informatique aurait-elle plus de valeur qu'une heure de plomberie ? Cette hiérarchie entraîne parfois des discriminations entraînant une scission de fait, certains selistes sachant qu'ils ne pourront pas jamais échanger avec d'autres. Le SEL ne doit pas reproduire ce qu'il se passe dans la vraie économie.

### **Conflits liés à un abus de pouvoir :**

Une présidente, initiatrice d'un SEL, accusée d'un vol, en fut exclue. Ailleurs, même chose pour un administrateur, accusé d'avoir proféré des injures. Dans ces deux cas, il y a eu procès qui a débouté les plaignants.

Pour ce premier exemple, la présidente exclue a réussi à créer un deuxième SEL dans la même ville où les deux SEL s'ignorent, les adhérents ne se sentant pas vraiment concernés par ces problèmes. Dans d'autres cas, les adhérents, liés par des sentiments d'amitié, préfèrent privilégier ces derniers au détriment du SEL, et préfèrent ne pas avoir à prendre position.

Autre exemple, où un couple arrivant dans un SEL, se proposant de le reprendre, en arriva à tout accaparer en créant des difficultés de communication, des rétentions d'information jusqu'à la disparition de ce SEL.

Il semblerait qu'il y ait parfois une difficulté à la maîtrise du pouvoir : certains présidents en font trop, d'autres pas assez...

### **2) Outils pour régler les conflits**

- A l'entrée des nouveaux adhérents, un exposé sur le fonctionnement du SEL réduirait considérablement les malentendus. Commenter les statuts et la charte permettrait de mettre en lumière ce que les nouveaux peuvent attendre du SEL, cela aurait un rôle pédagogique.

- Ne pas indexer l'unité d'échange sur la monnaie ou sur le temps, mais peut-être sur la qualité relationnelle lors de l'échange

- Le passage de l'oral à l'écrit permet de dépassionner le conflit en l'intellectualisant. Le fait de le rédiger permet d'affiner l'analyse de la nature du conflit. Un compte-rendu, diffusable, permet une autre réflexion auprès de personnes extérieures au conflit. La création d'une commission ad-hoc, possédant ainsi une légitimité, est également un bon moyen d'apaiser le conflit et d'aboutir à sa résolution.

- Peut-on se prémunir des conflits en anticipant les malentendus ? Par la constitution par exemple d'un règlement intérieur cadrant ainsi les échanges ? Il fut répondu que la richesse des SEL était justement d'avoir en germe les richesses de leur transformation. Les SEL sont des structures mouvantes et vivantes et les enfermer dans un fonctionnement normalisé risque de les appauvrir. Des visions divergentes ne peuvent-elles pas cohabiter sans aboutir forcément à la scission ?

La nature juridique du SEL peut être également une solution au conflit. Association loi 1901 ? Assemblée libre citoyenne ? Association de fait ? CA et président tournants ?

Eviter l'aspect bureaucratique, donc les potentialités de pouvoir et de conflits liés au pouvoir.

Il semblerait que tous ces questionnements entraînent une réflexion sur la notion de responsabilité et sur la vision de la relation. La hiérarchie est souvent porteuse de conflits et changer la structure des liens permet de sortir des rapports de force.

### Conclusion

A travers ces exemples, on peut voir que le conflit démarre sur un malentendu. Une question peut se poser : le conflit peut-il être porteur d'une solution qui peut s'avérer bénéfique ? Un avantage peut-il émaner d'un conflit ? Le conflit doit-il toujours être considéré comme négatif ? Il peut y avoir des conflits constructeurs, sans oublier cependant la charge de souffrance que ceux-ci génèrent.

Le SEL, structure humaine, reste malgré et grâce à ses difficultés, un creuset de créativité, porteuse d'espoirs en un monde - disons- meilleur...

## Atelier Débat : le J.E.U.

**Date de l'atelier :**  
Mercredi 23/08/2000 - A-Midi

**Animateur :**  
Daniel FARGEAS (66)

**Rapporteur(s) :**  
Brigitte - Sel Gabare (33)

Par souci de fidélité, ce compte-rendu est établi chronologiquement par rapport aux propos tenus. Certains thèmes sont récurrents, une synthèse vous est proposée en fin de texte.

Beaucoup de questions ont été posées lors de cet atelier, plusieurs réponses ont parfois été données, chaque Sel apportant son témoignage respectif. D'autres questions sont aussi restées en suspens.

La discussion commence par une explication de Daniel FARGEAS sur le fonctionnement du Carnet du J-E-U : ce carnet sert pour comptabiliser les échanges de façon autonome, il est aussi utilisé dans certains SEL. Il n'y a pas de centralisation des comptes.

### Entrée dans le débat :

Le Carnet du J-E.-U. est intéressant parce qu'il permet d'échanger avec son voisin de palier.

Quel en est l'intérêt ? Réponse de Daniel FARGEAS : Tout le monde fait partie du JEU sans le savoir.

#### **3 secteurs d'activité dans le JEU :**

- La rencontre
- La publication du catalogue des offres et demandes
- La comptabilité

D.F. a proposé au cours du débat d'ajouter un 4<sup>ème</sup> secteur d'activité : la régulation

Le débat a ensuite porté sur le transfert d'unités entre le Sel et le JEU : certains SEL refusent que l'on utilise les grains de SEL pour alimenter le JEU.

Dans le Sel il existe une possibilité de débit et de crédit alors que dans le JEU il est préconisé de ne travailler qu'avec des comptes positifs.

Le transfert des unités du SEL vers le JEU est utilisé notamment dans le cadre de la Route des stages.

Il a environ 4 à 500 personnes qui ont transmis leurs offres et leurs demandes dans le cadre du JEU, mais un nombre plus important de personnes utilisent le JEU mais ne transmettent pas forcément leurs offres et leurs demandes.

Les adhérents du Sel de Perpignan, sans utiliser le Carnet du JEU, notent leurs échanges sur une feuille de richesses que chacun gère seul.

La question a été posée à Daniel FARGEAS de savoir s'il avait déjà échangé avec une personne étant en solde négatif sur le Carnet du JEU. D.F. a répondu que cela ne lui était jamais arrivé.

Il déconseille d'échanger avec des personnes ayant un solde négatif ou insuffisant, il préconise le Don dans ce cas.

Il a été évoqué l'exemple d'Ithaca qui injecte des unités pour favoriser certains services. Une liste de services est éditée, les personnes offrant ces services se voient créditer d'unités supplémentaires.

Pourquoi le solde minimum autorisé a-t-il été fixé à 0 ?

Certains Sel fixent arbitrairement à - 1000 ou - 2000. Pour Daniel FARGEAS, 0 est plus simple et plus évident.

De même que dans le monde il existe différentes monnaies avec différentes règles de fonctionnement, les Sel ont aussi cette diversité.

Il existe différentes façons de se procurer les listes d'offres et de demandes, auprès de Daniel FARGEAS contre 1 franc la page (20 à 25 adresses par page), auprès de Daniel DELARASSE qui a établi les listes pour 3 départements : Gironde, Dordogne et Pyrénées Orientales.

Ces listes ne sont pas forcément à jour, D.F. propose de dater les offres et les demandes.

Pourrait-on diffuser les listes sur Internet ? Oui mais qui va gérer et va-t-on demander l'accord des intéressés ?

D.F. avait proposé dans le cadre du JEU que chacun reprenne sur un format Carte de visite ses offres et ses demandes, force est de constater que cette proposition n'a pas été suivie d'effets.

D.F. nous explique que le JEU a été mis en place parce que les SEL semblaient périliter, il y avait trop d'unités injectées par rapport à la création de richesses.

D. DELARASSE a objecté que la plupart des personnes quittant le SEL étaient des personnes qui réalisaient très peu d'échanges et que la vitalité d'un Sel ne se mesure pas au nombre d'adhérents mais au nombre d'échanges réalisés.

Le JEU paraît nécessaire pour favoriser les échanges Intersel.



Dans le JEU il y a moins d'unités distribuées pour la comptabilité, donc plus d'unités disponibles pour d'autres richesses. L'évaluation des échanges se fait de gré à gré dans le JEU sur la suggestion d'une minute = 1 unité, mais chacun reste libre. L'intérêt du Carnet du JEU c'est qu'il est transparent et consultable par tous lors de l'échange.

Dans le JEU, il n'y a pas d'adhésion, par contre, il faut acheter la liste des offres et des demandes.

Le Sel de Perpignan a fonctionné comme un " puits sans fonds ", cela aurait provoqué un manque de main d'œuvre disponible, les adhérents ne voyaient pas l'intérêt de rendre service alors qu'ils disposaient d'unités sans compter. Contre-exemple du Sel du Tarn qui apporte son témoignage : des chantiers collectifs et festifs ont été mis en place et proposés aux personnes ayant des comptes négatifs pour leur permettre de renflouer leur compte, et ce, au profit de personnes ayant des comptes très positifs.

Il reste le problème de certains producteurs qui accumulent les unités et ne savent pas les dépenser. Leurs demandes de main d'œuvre paraissent trop spécifiques.

Dans certains cas, les personnes réalisant un échange en Intersel, n'ayant pas la même unité de valeur, réalisent des écritures différentes sur les différentes feuilles. Par exemple, l'offreur note 200 unités sur son carnet du JEU ou sur sa feuille de Sel, le demandeur note un montant différent.

Problème soulevé des adhérents de Sel quittant le Sel avec un solde négatif : cela peut être accepté car il y aura eu réalisation d'échanges et cela dynamise le Sel.

Est-il acceptable que des petites équipes réalisent tout le travail administratif ?

Le JEU permet de réaliser des échanges sans créer un surcroît de travail.

La participation au C.A. doit-elle être rémunérée ou pas en unités ?

Dans certains cas, le C.A. est tellement festif que cette question ne se pose pas. Dans d'autres cas, le temps passé en réunion est tellement important que cela paraît nécessaire.

Phrase d'Hervé MILESI en réponse à la question sur le " puits sans fonds " :

**" La meilleure façon de compter est celle qui favorise l'échange "**

Doit-on donner publiquement le solde d'un membre du JEU avec lequel on a échangé quand cela est demandé ? Chacun garde sa liberté de répondre ou non à la question.

Malgré les nombreuses explications de D.F., il reste une incompréhension du groupe sur la notion d'échanges entre les producteurs et les consommateurs et aussi sur le fait que tous les comptes soient positifs dans le JEU. Mathématiquement cela paraît impossible.

Existe-t-il différentes listes du JEU sur Internet ? Sur papier ? Qui les fait ? Qui les met à jour ? Avec autorisation ou pas des intéressés ?

### **Synthèse :**

#### **1. Contenu du JEU : 3 secteurs d'activités +1**

- la rencontre
- la publication du catalogue des offres et des demandes
- la comptabilité
- la régulation

#### **2. Le fonctionnement du JEU**

- Pas d'adhésion mais possibilité d'achat de la liste
- 500 " JouEURs " ayant donné leurs offres et demandes + un grand nombre non répertoriés mais utilisant le carnet de JEU
- le carnet de JEU : son intérêt
  - permet d'échanger avec n'importe qui,
  - supprime la comptabilité centrale,
  - facilite les échanges InterSEL, Route des stages...
- les offres et les demandes
  - sont centralisées principalement par D. FARGEAS,
  - leur diffusion sur Internet est souhaitée par de nombreux JouEURs.

#### **3. Les problèmes en suspens :**

- Le transfert d'unités entre le Sel et le JEU,
  - Démarrage du carnet du JEU avec un solde négatif non souhaité,
  - Echanges avec des JouEURs ayant un solde négatif,
  - Incompréhension de la balance des comptes si tous les membres du JEU sont en solde positif,
  - Transparence des comptes, comment existe-t-elle ?
  - Divulgaration des soldes des autres JouEURs : si oui, à qui ?

## **Atelier Débat : Comptabilités particulières dans les SEL. Exemple : la monnaie fondante**

<b>Date de l'atelier :</b> Vendredi 25/08/2000 - Matin	Intervenant : Armand TARDELLA, responsable du sel de St Quentin en Yvelines, fondateur d'un Habitat Groupé Autogéré, en recherche entre autres, pour une banque centrale européenne à monnaie fondante.
<b>Animateur :</b> Armand – Sel St Quentin en Yvelines (78)	
<b>Rapporteurs :</b> Jean Paul - Sel à vie (24) Laurence	

### **Fonctionnement du Sel de St Quentin :**

Jusqu'à décembre 96, le prélèvement d'une cotisation annuelle en pavés alimentait le compte commun. (Il n'y a pas de règle établie concernant les soldes négatifs. Ces questions se discutent au cas par cas). L'expérience a montré des inhibitions chez les adhérents qui n'osaient plus échanger lorsque leur solde était négatif. Pour y palier, Armand a proposé le système suivant en janvier 97 :

- Versement à chacun de 1.000 pavés (ce qui impliqua un solde négatif de 100.000 pavés du compte commun)
- Prélèvement mensuel de 3% sur les solde positif à titre de cotisation solidaire pour alimenter le compte commun en remplacement de la cotisation annuelle.

Au bout d'un an, les inhibitions avaient largement diminué et le volume d'échanges s'est trouvé multiplié par 3.5 (Résultat durable à ce jour).

D'après Armand, l'impulsion dans les échanges vient du versement des 1.000 pavés et l'entretien de la dynamique du système est assurée par le prélèvement des 3%.

En terme d'éthique, c'est l'avoir qui est taxé et non pas la transaction.

Cela n'attente pas à la liberté d'action puisqu'il reste possible de s'organiser dans le temps.

Les pavés ainsi collectés ont servi pour l'instant à :

- rémunérer les travaux de fonctionnement du sel
- des projets communs.

Nous avons perçu dans l'exposé que ces mesures ont permis de concrétiser davantage l'implication individuelle dans le bien collectif. Cela incite les gens à ne pas thésauriser et à échelonner les paiements des grosses transactions (Picsou aurait été très malheureux dans un pareil système !).

Suite à cet exposé, il a été évoqué différentes solutions à l'immobilisme des unités dans un SEL par exemple à Nantes, une somme est allouée à tous les membres tous les mois, ce qui n'est pas dépensé est détruit.

A Paris, une caisse de solidarité est à l'étude.

## **Atelier Débat : Accueil des nouveaux adhérents - Pédagogie de l'échange - Renouvellement des adhésions**

### **Date de l'atelier :**

Vendredi 25/08/2000 - Matin

### **Animateur (s) :**

Claude - Les Néfliers (31)

### **Rapporteur(s) :**

Marine - Sel Grains / Sable (33)

### **Problématique :**

Le premier contact du " candidat " à l'adhésion d'un S.E.L. est important. Les S.E.L. sont-ils en adéquation entre leurs objectifs et la façon dont ils expliquent le système aux nouveaux adhérents ? Quelles sont les conditions pour accueillir véritablement puis accompagner les adhérents, lors de leur découverte du S.E.L. ?

### **A) Pourquoi est-ce si important d'accueillir véritablement le nouvel adhérent ?**

- Parce qu'il a été constaté que de plus en plus souvent, les gens qui arrivent dans un S.E.L. posent moins de questions qu'autrefois : soit, ils ont été informés par d'autres gens du S.E.L., soit, ils ont déjà participé à des activités (BLE, repas...) **Mais, le danger**, c'est qu'ils ne connaissent qu'un aspect du système

- Pour éviter des dérives, telles que : échanges imposés moitié francs, moitié grains ; recours à de la main d'œuvre recrutée dans le S.E.L. pour des travaux hors S.E.L. mal payés, clientélisme exercé par des " spécialistes ", etc.
- Pour ne pas être " excluant ", quelquefois dès l'accueil, on peut sentir une volonté à décourager une candidature
- pour prévenir et éviter les conflits
- Si toutes ces dérives apparaissent, c'est que l'on n'a pas bien expliqué le pourquoi et le comment du S.E.L.

**" Il n'y a pas de faute, pas de faute grave d'un adhérent, il n'y a que manque d'information, d'explication, de Formation "**

### **B) Quelques outils qui marchent :**

- Nécessité de prendre le temps d'informer le nouvel adhérent
- Savoir faire passer les concepts simples et essentiels de l'esprit de S.E.L.
- Rédaction d'un guide, d'un manuel d'accueil à remettre à chaque nouvelle candidature
- Possibilité de parrainage de l'adhérent, basé sur le volontariat : le parrain ou la marraine serait le référent, le " garant " de l'accompagnement du nouveau pendant les premiers mois, pour mieux préparer son engagement, répondre à ses questionnements, lui éviter un débit ou crédit trop important etc. Cette mission de parrainage pourrait se négocier en grains (base forfaitaire symbolique de 50 grains) et pourrait aboutir sur une formation spécifique du parrain
- Possibilité de passer par l'ECRIT par la rédaction et l'adhésion à une charte interne au S.E.L.
- Participation aux repas partagés ou aux BLE, pour créer des relations, et se faire connaître auprès des " anciens "
- Invitation à participer à des chantiers collectifs, (jardin potager...) pour faciliter l'intégration. Montrer et dire au nouveau que l'on a besoin de lui, valoriser son engagement
- L'amener à se présenter aux autres, au cours d'un repas, d'un moment de convivialité, une B.L.E., et l'aider à remplir sa grille de richesses, en jouant un peu, en usant d'humour avec lui
- Connaître les besoins et les attentes du nouvel adhérent, et ses diverses motivations

### **C) Les limites, les difficultés rencontrées :**

- La difficulté d'entrer, de s'intégrer dans un S.E.L., de rentrer dans un groupe déjà constitué. Les conditions d'accueil, de rencontre sont souvent peu propices (et peuvent être génératrices de frustrations) ; exemple :
  - dans un bistrot avec son brouhaha, sur un coin de table enfumé
  - rencontres mensuelles où un groupe de 20 à 50 personnes va essayer de comprendre les explications données, rapidement, en un peu plus d'une heure par des " anciens ", suivies de la distribution des bons d'abonnement et " le passage à la caisse "
  - dans les Bourses Locales d'Echanges : les adhérents adhèrent au système en n'expérimentant qu'une forme, le troc sur un vide grenier
  - dans d'autres S.E.L. encore, des documents " publicitaires " sont édités qu'il faudra remplir et renvoyer par la Poste, sans qu'il y ait eu le moindre contact
- La difficulté d'exprimer ses motivations, d'énoncer clairement ce que l'on vient chercher dans le S.E.L. : exemple un sentiment de solitude, des situations de dépression ou le fait de vouloir tout simplement faire partie d'un groupe
- Le manque de formation des parrains pour leur mission spécifique d'accueil et d'accompagnement
- Le danger également de certains S.E.L. aidés par les Conseils Généraux et que l'on sollicite pour l'accueil de publics très défavorisés, avec l'aide d'assistantes sociales, dans les Z.E.P.
- Danger aussi de ne parler que le discours de " l'économie " dans un S.E.L. : c'est comme pour un iceberg, la partie la plus importante, le rôle social reste immergé sous la mer

### **D) Aller plus loin**

- Les S.E.L. en général ont toutes les informations utiles et nécessaires pour savoir passer des relais, à des travailleurs sociaux par exemple (le S.E.L. ne peut résoudre toutes les détresses sociales !) Métaphore : **" aide toi et le S.E.L. t'aidera "**
- Nécessité de rendre chacun autonome, plus acteur, moins dépendant, moins dans l'attente d'assistance, et d'éveiller à la prise de conscience individuelle
- Le S.E.L. doit évoluer et ressembler à ceux qui le constituent et non pas à ceux qui l'ont créé. Le S.E.L. doit donc s'adapter aux nouveaux et ne pas être figé par des modes de fonctionnement rigides

### **La remise en cause doit être permanente, les S.E.L. doivent toujours rester " expérimentaux "**

- Possibilité de s'inspirer des **Réseaux d'Echanges Réciproques de Savoir**, où les échanges se passent toujours avec un tiers, un médiateur, formé pour cela, et qui amène les gens à formuler leur grille de richesses

Besoin de **formation** des parrains, des médiateurs ; y introduire de la psychologie, des notions d'aide à la résolution de conflits : transpersonnels, ou de groupe. Par le biais de **la Route des Stages**, on pourrait trouver des formateurs de médiateurs, qui entraîneraient les " parrains " dans leur rôle d'accueil des nouveaux adhérents. Ces formateurs se déplaceraient à la demande des S.E.L. existants ou en création. Pour cela il y aura nécessité de définir clairement les objectifs du travail spécifique des parrains, vers l'élaboration d'une sorte de cahier des charges...

## Atelier Débat : L'amour (des autres ...) dans les SEL

<b>Date de l'atelier :</b> Jeudi 24/08/2000 - Après-midi	Public : une trentaine de personnes dont deux tiers de femmes
<b>Animateur :</b> Claude - Les Néfliers (31)	L'Amour a besoin d'être défini pour certains (il semble y avoir une connotation religieuse, ou new-age).
<b>Rapporteur :</b> Hervé - Sel de Paris (75)	L'échange dans les S.E.L. ne se limite pas à une fonction para-économique mais elle se complète par un rapport affectif, entre les partenaires de l'échange. Nous n'avons pas la même relation avec notre épicier. Le SEL est un organisme qui touche tous les aspects humains, il est donc normal que l'investissement de ses membres y soit très grand.

### Quelle y est la place du sentiment d'amour pour l'autre ? Le lien est-il plus important que le bien ?

Cette affirmation ne serait-elle qu'une vision de l'esprit propre à quelques anciens penseurs des S.E.L. Certains s'effraient à l'idée que l'investissement affectif risque d'amener des situations fusionnelles difficiles. Une adhérente est rassurée et comblée, ayant perdu de l'argent mais trouvé de nombreux amis. Il y a un phénomène d'empathie dans les S.E.L.

Dans un des trois SEL irlandais, on cherche l'économie monétaire, mais pas du tout l'affectif car on a peur de l'Autre. Un membre de Sel'idaire dit que ce n'est pas certain que l'on construise la solidarité dans le SEL.

### Pourquoi de nombreux conflits, alors que le SEL devrait être facteur de plaisir ?

C'est naturel : l'amour est source de conflit, c'est preuve que l'on mûrit. Il suffit de savoir (ou d'apprendre à) les gérer.

#### On trouve deux familles de conflits :

- Ce sont des frustrations émanant du déphasage entre la réalité et la vision idéaliste qu'on a du SEL qui provoquent des conflits de pouvoir.
- Ce sont aussi des conflits d'intérêt lors d'un échange mal cadré au départ (offreur et demandeur ayant des étalons différents)

Ces conflits sont d'autant plus exacerbés que les S.E.L. sont un mouvement en formation.

Au sein des individus qui entrent dans un S.E.L. le fait de faire des rencontres amène le couple à faire des rencontres (ouvrir à l'autre), donc y trouver d'autres partenaires et y amener des ruptures.

### Est-il navrant qu'un SEL puisse exclure un membre alors qu'il devrait être un lieu de liberté ?

Dans un S.E.L., on a exclu une personne qui donne dans les arts divinatoires.

Ailleurs, on discute sur le sort de deux personnes largement débitrices.

Dans un autre, il y a eu un cas de personne offrant un rapport sexuel. Il n'y a pas eu de cas de prostituée offrant ses services, le Sel risquerait-il de devenir judiciairement proxénète ?

Il y a eu plusieurs cas d'exclusions dans divers S.E.L. certains s'en expliquent en prétendant que le groupe ne peut tout accepter sans se mettre en danger : il faut fixer des limites.

Il peut être regrettable alors que le S.E.L. facteur d'inclusion, de lien social, de richesses et de plaisir, devienne un instrument d'exclusion et de création de tristesse.

### Les actes d'amour.

Le mouvement SEL comprend une majorité de personnes esseulées ou primo-arrivantes dans la zone géographique, parfois en situation de détresse. Parfois, il arrive que de nombreux célibataires affichent clairement qu'ils sont en recherche de relation amoureuse, comme ailleurs un adhérent qui est recherche de l'âme sœur.

Les échanges de partenaires sont fréquents, dus au surinvestissement affectif des membres lié à un idéal qui peut bousculer celle du couple traditionnel.

Des échanges réciproques, comme aller à la piscine ou chercher des champignons, ne donnent pas lieu à transaction monétaire.

Il arrive que les massages soient interdits, mais dans un autre S.E.L. le pôle massage est bien développé.

Le coût en Unités balaye toute ambiguïté d'illusion de rapport intime. Seul le massage Parent-Enfant peut donner lieu à discussion, débouchant sur la décision qu'un adulte ne doit pas venir sans ses enfants.

**Une participante nous permet de conclure en disant : le massage présenté comme un service, un don d'amour, sans connotation, du temps donné, de la disponibilité, un cadeau.**

## Rencontre avec les SEL italiens, allemands et irlandais.

<b>Date de l'atelier :</b> Jeudi 24/08/2000 - Après-midi	Nous avons commencé par présenter le programme de la rencontre nationale/internationale organisé par les TAUSCHERING allemands.
<b>Animateur :</b> Pantaléo - Sel Italien	Rosa AMOREVOLE a présenté les banques du temps en Italie. Les Banques du temps sont parties de la conception des LETS Anglais et elle a été adaptée aux besoins des femmes liés à la vie et aux soins quotidiens qui d'habitude ne sont pas reconnus dans la société.
<b>Rapporteurs :</b> Pantaléo - Sel Italien Jean Paul - Sel à Vie (24) Jean Luc - Sel Annecy (74)	Rosa a mis l'accent sur les 4 principes généraux qui sont à la base des banques du temps : <ul style="list-style-type: none"><li>- Echange de prestations, savoirs, biens, prêts de biens.</li><li>- Temps comme unité de mesure des échanges (1 H pour 1H)</li><li>- Parité de valeur entre prestations échangées, valeur symbolique en temps donnée aux objets</li><li>- Développement de solidarité dans la forme de la réciprocité indirecte.</li></ul>

Le but étant de promouvoir l'aide réciproque et le rapport de bon voisinage.  
Les BdT collaborent très souvent avec l'administration communale sur une base d'échange.

Le R E L (Réseau d'Economie Locale) est né dans le cadre des activités de la MAG 6 (6<sup>ième</sup> mutuelle autorisée autogérée). Une activité importante du REL est le boycottage des multinationales. D'autre part, ils mettent en rapport direct le consommateur et le producteur de produits biologiques. Enfin, ils mettent en œuvre dans les établissements scolaires pour des adolescents, un projet pédagogique triennal basé sur les échanges non monétaires. Même s'ils utilisent le temps comme unité de mesure, le REL se distingue des banques du temps dans la mesure où leur objectif est de changer la société.

Le SRI (Système de Réciprocité Indirecte) est une dénomination issue de la mutation de l'Unique SEL Italien. Le SRI transforme le réseau d'amitié en système d'amitié par l'introduction de l'information au centre du Système, c'est à dire qu'après un échange, l'information de cet échange est rendue au centre du système auquel chaque adhérent a accès. Ce centre du système est constitué par un ordinateur où chacun enregistre l'information de ces échanges ; cet ordinateur n'est pas géré par une personne en particulier.

Les unités de mesures de la valeur de l'échange sont :

- L'heure de vie pour la valeur horaire. C'est le temps employé pour l'échange.
- Le misthos, pour la valeur émotionnelle. C'est le degré de liberté du geste de donation, tel qu'il est perçu par le receveur.

Après une expérience négative en tant qu'association, le SRI a éliminé toute structure associative. Aujourd'hui, il y a 3 groupes d'affinités territoriales qui se relient par une même comptabilité générale et catalogue de ressources. Il y a aussi un groupe thématique sur l'étude de l'imaginaire concernant la mouvance Sel. La naissance des groupes est spontanée : 3 adhérents suffisent.

Le SRI en tant que système ne peut pas par sa nature, reconnaître les institutions officielles, ni être reconnu par eux. Le pivot est l'individu, c'est lui qui peut reconnaître l'un et l'autre.

Plusieurs objections ont été formulées concernant le principe de la parité (1H= 1H).

- Le cas d'1 H de travail agréable face à 1 H de travail désagréable
- Le cas d'1 H de travail d'une personne très efficace face à celle d'une personne peu efficace.
- Le cas d'un travail intellectuel duplicable à l'infini (ex : logiciel informatique) face à un travail non duplicable.
- Le fait de maintenir une obligation de respecter 1H=1H dans un échange de gré à gré.

En guise de réponse, il a été mis en évidence qu'il existe une souplesse d'évaluation de l'échange dans chacun des différents systèmes.

### COMPLEMENT à l'ATELIER SEL EUROPEENS

R.E.L. – Rete di Economia Locale (Réseau d'Economie locale) - Association MAG6 de Reggio Emilia  
Texte de Cinzia MELOGRANO

De nombreux problèmes du monde dérivent de nos actions, et nos actions, tant comme société que comme individus, sont considérablement déterminées par la façon dont fonctionne le système monétaire, par le fait que l'argent soit ou non disponible, par son mouvement, et par l'utilisation que l'on en fait.

Le R.E.L. est né en 1997 dans le cadre des activités de la MAG6, où depuis la fin des années 80 nous travaillons à 360° sur un parcours centré sur l'esprit critique et sur le fait de repenser notre rapport à l'argent. Notre expérience a commencé il y a 12 ans par la finance éthique, en repensant l'utilisation de nos économies et en cherchant à changer les conditions d'accès au prêt. Parallèlement à la finance, nous avons organisé un travail de sensibilisation et de diffusion de la consommation critique plus en général qui tend à responsabiliser les consommateurs : nous avons promu, au niveau local, des campagnes nationales de boycottage contre certaines multinationales, nous avons constitué un groupe d'achats collectifs, aujourd'hui encore en activité, qui met en rapport direct les consommateurs et les producteurs biologiques.

Ces dernières années, notre réflexion a progressé et le projet R.E.L. – Réseau d'Economie Locale – va au-delà, en expérimentant des modalités différentes d'échange et de relations qui ne soient pas régies par l'argent. Pour de nombreux hommes, et en partie également pour certaines femmes, mais à mon avis à un niveau moindre, le fait d'accumuler de l'argent est devenu le but ultime de notre manière d'agir, d'unité de mesure facilitant l'échange, l'argent est devenu l'objectif de notre mode de vie frénétique, de notre épuisante course et de notre manque de satisfaction : nous travaillons pour gagner plus, nous gagnons pour pouvoir dépenser toujours plus, pensant de cette manière répondre à nos besoins, et cette spirale détermine notre vie en créant un imaginaire de faits inévitables auxquels on a l'impression de ne pouvoir échapper.

Dans une époque où le mot globalisation est à la mode, où l'humanité entière est poussée à la concurrence sans pitié pour réussir à être présent sur le marché, acceptant des salaires de plus en plus bas et des coûts sociaux et environnementaux tjs plus élevés, il existe des seuils

de résistance dans le cadre desquels tout individu peut sortir de son impuissance paralysante, peut devenir protagoniste en politique, entendu comme capacité d'influencer et de changer, et peut reprendre en main le bien-être de la communauté.

Si nous nous arrêtons pour réfléchir un instant, richesse/pauvreté, travail/chômage sont le fruit de ce système économique. Aussi absurde que cela puisse paraître, même si on a à l'intérieur d'une communauté des ressources réelles disponibles, même si les gens sont riches de savoirs et d'habiletés, la pauvreté et le chômage peuvent exister, tout simplement parce que nous restons liés au système économique traditionnel. Dans ce système où nous nous identifions au travail lié aux revenus, les grandes ressources d'une communauté locale sont étouffées, créant la solitude, la marginalisation et souvent la violence.

A travers l'expérience R.E.L., nous cherchons à reconstruire un fort sens de la communauté locale, où les rapports de connaissances et de confiance entre les personnes sont la condition indispensable pour activer des échanges non-régis par l'argent.

Nous utilisons le temps et non l'argent pour nos échanges, mais nous ne sommes pas une banque du temps. Qu'est-ce que nous cherchons à faire ?

Ces dernières années, depuis 1996, de nombreuses expériences de banques du temps sont nées en Italie, qui, malgré leur nombre peu significatif, environ une trentaine en Emilie-Romagne, ont rencontré une grande disponibilité de la part des mass-media, également dû à mon avis à l'intérêt particulier des administrations publiques à différents niveaux (communes, provinces, régions) et des organisations syndicales, surtout celles des retraités, en plus de l'aspect d'innovation inhérent à ces expériences.

Au delà des particularités de chaque expérience, il me semble que la caractéristique commune est celle de mettre à disposition un peu de temps libre, en le socialisant, non plus dans l'optique du volontariat (quelqu'un donne et quelqu'un reçoit) mais dans l'optique de l'échange et de la réciprocité indirecte (on demande et on offre à un réseau de personnes qui constituent la banque du temps, disponibles pendant leur temps libre, qui presque toujours ne mettent pas en jeu leur professionnalisme).

Sans vouloir entrer dans la question spécifique des avantages et des risques qu'une organisation de ce genre implique, on ne peut ni nier, ni ne pas reconnaître que toutes ces expériences sont la réponse à un besoin de socialisation.

Mais le besoin de construire un réseau solidaire, dans lequel les hommes et les femmes se remettent en jeu ne semble pas seulement un besoin des personnes qui ont du temps libre (retraités, femmes au foyer, etc.) mais aussi de celles qui n'en ont pas mais qui lentement, patiemment, et avec grand enthousiasme, veulent commencer à en libérer, du temps, en expérimentant avec nous une économie pas seulement monétaire.

Cette expérience, désormais commencée depuis plus de deux ans, continue à se modifier grâce à la confrontation, tout sauf évidente et linéaire, entre notre idée et la réalité ; elle continue à se modifier avec l'arrivée de nouveaux et de nouvelles associé(e)s, et l'équilibrisme entre la disponibilité au changement et le fait rester fidèle au projet, est toujours difficile et requiert de l'énergie et le désir de le faire. Mais, même au travers de continues médiations, le pari reste le même et nous cherchons à le mettre en pratique de la manière suivante :

Nous mettons en relation les besoins avec les ressources à disposition. Grâce à la publication du "Cerca/Trova" (Cherche/Trouve) bimestrielle et du "Che cosa c'è di nuovo" (Qu'est-ce qu'il y a de nouveau) (lorsque c'est nécessaire) nous mettons en relation les demandes et les offres. Les associé(e)s reçoivent chez eux ces publications et appellent directement la personne qui à l'intérieur du réseau peut satisfaire leur besoin. L'échange est "comptabilisé" grâce à un chèque exprimé en temps, qui donnera lieu à un relevé de comptes personnel des crédits et des débits en temps. Toutes les transactions se basent sur le principe, sur lequel nous nous sommes mis d'accord, qu'une heure vaut une heure, indépendamment de la prestation échangée. Il est intéressant de souligner comment l'acceptation du débit à l'intérieur de ce système est absolument positive, contrairement au monde dans lequel nous vivons, parce que sans la demande qui produit un débit pour le demandeur, mais un crédit pour celui ou celle qui offre, le réseau d'échange ne fonctionnerait pas.

Optimiser l'utilisation des ressources locales, tant humaines que du territoire, et porter une attention particulière aux choix utilisant le travail humain. Fait inhérent à la R.E.L., il existe une forte attention en ce qui concerne l'impact sur l'environnement de nos gestes quotidiens. La proximité territoriale, caractéristique d'un réseau comme le nôtre, met en évidence les ressources locales qui n'ont pas par exemple besoin de transports longs et coûteux ; les échanges surtout basés sur le travail humain évitent de lourds investissements technologiques à capital élevé et comportant un coût social et pour l'environnement élevé.

Mais ce n'est pas si simple...

Ces trois ans nous font comprendre, peut-être de manière plus claire qu'au début, combien il est difficile de mettre en oeuvre ce déplacement, même pour nous qui avons donné naissance à cette expérience. Même si nous flairons que la route est la bonne pour nous et que notre adhésion à la R.E.L. se veut substantielle, la difficulté d'utilisation du réseau pour nos consommations quotidiennes est réelle. Au-delà des principes basés sur l'idéal, faire l'expérience à Reggio Emilia, où l'argent circule et où il est certainement moins contraignant d'acheter que de s'adresser au réseau, n'est pas chose simple. Je crois au contraire que cette expérience peut donner des résultats encore plus intéressants si elle est développée dans des zones économiquement plus pauvres, où la créativité et les compétences ne manquent certainement pas. Je pense à notre Sud, ou aux zones pauvres des grandes villes, où les taux de chômage sont très élevés et où beaucoup de jeunes ne savent pas comment passer la journée. Il est clair que je ne crois pas que cela puisse être la seule réponse à des problèmes aussi importants, et le réseau n'a pas la prétention de l'être, mais je pense que cela peut aider tant en termes économiques (nous pourrions répondre en tous les cas à de nombreux besoins, pas à tous, même sans avoir d'argent) que sociaux (nous serons moins seuls et nous pourrions compter sur l'aide de la communauté dans laquelle nous vivons).

REL comme laboratoire et invention

La REL n'est pas un modèle à suivre mais une expérience en continue transformation, qui pour avoir un sens doit être prête à évoluer. Le pari est de garder le contact entre le fait d'agir et l'élaboration ; se donner le temps de vérifier l'adhérence du projet ; être prêts à changer, à corriger, à expérimenter mais avec une politique claire et sans tomber dans la hâte et le "Il faut le faire".

Certaines réalités de Banques du Temps, mais aussi de nombreuses coopératives sociales et associations, en perdant le sens de l'origine, sont en train de devenir ou sont devenues des structures de rassemblement de main d'œuvre à bas coût que le Domaine Public peut facilement utiliser, souvent temporairement ou et en l'exploitant, pour ensuite s'en débarrasser.

Le risque, si l'on ne maintient pas le contact entre l'action et la pensée, est de devenir de purs et simples réceptacles ou instruments d'expériences résiduelles, où, je cite Annarosa Buttarelli (1), on re-confirme des dichotomies consolatrices du genre à l'intérieur le plaisir, le bien-être, en dehors le négatif, le mal, lisant dans ce pullulement d'associationnisme, aussi absurde que cela puisse paraître, une forme de désagrégation et de fragmentation de la société.

REL tel ; 0522 454832 e-mail : [mag6@comune.re.it](mailto:mag6@comune.re.it)

## Atelier réflexion : Libre Gérance Responsable

**Date de l'atelier :**  
Mercredi 23/08/2000 - A. Midi

**Animateur :**  
Lionel - Sel'Optim (80)

**Rapporteur :**  
Marthe - Sel'Optim (80)

Actuellement, une association OPTIM (Organisation pacifique travaillant dans l'intérêt du monde) propose un nouveau système basé sur la "libre-gérance-responsable" face au système capitaliste.

Ce système propose la non-propriété des moyens de production. Par la création d'une association qui aurait pour charge de convaincre des adhérents, de collecter des fonds, elle créerait des entreprises dans lesquelles les gérants seraient libres de la production, sans contrepartie financière face à l'obtention de leurs moyens de production tout en assurant la charge de leurs investissements, en ayant la jouissance des produits dégagés et/ou en supportant également les pertes, tout en restant dans le système actuel de charges sociales et en conformité avec la législation du travail.

Toute la gestion sociale (retraite, santé, éducation, juridiction etc.) peut rester la même que celle d'aujourd'hui. Ce qui change radicalement, c'est essentiellement dans la **non-propriété des moyens de production**.

L'association a juste le rôle de dynamiser le système. Chaque entreprise créée restant maître de leur fonctionnement, un contrat assurant la conformité avec le système.

Ceci est l'idée maîtresse de ce fonctionnement alternatif.

### Plusieurs questions ont été débattues face à cet exposé :

La "libre-gérance-responsable" est-elle une idée viable, réaliste ? Et si oui, comment la mettre en œuvre ?

La notion de viabilité est difficile à définir, encore faut-il pouvoir exprimer dans la pratique ce fonctionnement.

Faut-il être en concurrence ou être en parallèle du système capitaliste ?

Problème de pouvoir au niveau de l'association. Qui la gèrerait ? Avec quelles modalités ? Il fut répondu que la concentration de pouvoir était à éviter, que des garde-fous étaient indispensables pour respecter le système démocratique. L'aspect humain doit rester le fil rouge de ce fonctionnement.

Trouver les terrains d'intérêts communs pour permettre une adhésion massive et de collecter les fonds suffisants. Ces intérêts consistent pour les travailleurs d'être acteurs de leur travail sans exploitation classique du capital, et côté consommateurs, ces derniers seraient plus sensibles à ce système de production, en achetant prioritairement ce genre de produits...

### Plusieurs pistes :

La notion de responsabilité paraît bien subjective, elle dépend en autres de l'éducation. Ce qui risque de prendre du temps pour faire émerger cette notion de façon satisfaisante.

Pour justement faire vivre une culture de la responsabilité, il faut qu'une véritable démocratie puisse s'exercer au sein de l'entreprise. Ainsi, les travailleurs sont maîtres de leur organisation et représentation.

Ensuite, la notion de responsabilité implique celle de la liberté. Peut-on croire aujourd'hui, que la marge de liberté soit véritablement suffisante pour aboutir à ce fonctionnement ?

### Quelques exemples qui existeraient déjà ?

- Les SCOP (Société coopérative ouvrière de production). Issu des Canuts (XIXe siècle), les travailleurs prennent eux-mêmes la responsabilité de leur force de travail. Le capital, en majorité, appartient sous forme d'actions aux travailleurs, une minorité du capital pouvant être ouvert aux investisseurs extérieurs, à titre de "capitalisme social". Les travailleurs restent donc propriétaires de leurs outils de production, en dégageant une plus-value de leur investissement.

Les SCOP pourraient-ils illustrer un palier pour accéder au système de la "Libre-gérance-responsable", ce palier serait-il indispensable ?

Pourquoi aujourd'hui les SCOP sont si mal connus ? Il semblerait que les institutions (Chambre de commerce...) fassent de la rétention d'informations à leur sujet. Par ailleurs, les SCOP restent relativement "discrets" sur leurs activités. Il y aurait 1 500 scops, touchant 40 000 personnes, générant 15 milliards de chiffres d'affaires...

- Le plateau du Larzac (anciens terrains militaires) cédé par l'Etat à des associations pour gérer ces terrains. Les gens peuvent s'installer gratuitement avec un projet. Les associations choisissent les candidats.

- Les charbons ardents : des mineurs licenciés ont mis en commun leur prime de licenciement pour racheter la mine, décrétée non rentable. Quelque temps plus tard, la mine se révèle viable et même bénéficiaire, avec élévation du niveau de vie des mineurs. Là encore, la propriété privée subsiste, tout en étant partagée par les travailleurs.

### Pourquoi alors la non-propriété ?

Là se situe le nœud central de ce système. L'histoire montre que la propriété privée engendre l'abus de pouvoir et l'inégalité de redistribution des richesses produites.

Enfin, ce système de "Libre-gérance-responsable" doit être constitué par une multitude d'associations dont l'action reste locale et autonome, ce qui n'empêche pas une coordination à l'échelle planétaire...

### Un exemple concret possible :

Bernadette souhaite ouvrir une librairie. L'association de "Libre-gérance-responsable" locale lui procure le magasin, le matériel, le fonds de roulement. En échange, Bernadette s'engage (par contrat) à maintenir son outil de travail en état (consacrer une partie de ses ressources à l'investissement, être en règle vis-à-vis de la fiscalité, des charges sociales, environnement... comme n'importe quelle autre entreprise), et reçoit directement les fruits de son travail, sans intermédiaire lucratif. Cela dit, la propriété de la librairie reste à l'association, sans que cette dernière ait droit d'ingérence dans le commerce proprement dit. Son seul souci est le respect du contrat.

Le débat reste ouvert... ainsi que l'Intersel de Caen qui attend vos analyses, suggestions, idées...

Contact : OPTIM, BP 36 - 80170 - Rosières - e.mail : [optim@nmx.com](mailto:optim@nmx.com)

## BILAN TRESORERIE RENCONTRE INTERSEL ST JEAN LE BLANC

		DEBIT	CREDIT
<b>INITIAL</b>			
	APPORT INITIAL		
	Virement Salvagnac 6 juin		14 088,25
	remboursement François Plassard	4 000,00	
	remboursement SEL'Idaire comptes rendus	3 010,23	
	Remboursement SEL'Idaire cotisation SEL	150,00	
	Solde après remboursements Salvagnac		
		<b>Initial</b>	<b>6 928,02</b>
<b>RECETTES</b>	<b>STRUCTURE et FONCTIONNEMENT</b>		
	Participations SEL		4 516,00
	Participations Individuelles		8 258,00
	Telephone		103,00
	Achats Tickets Pommes		5 000,00
		<b>sous total</b>	<b>17 877,00</b>
	<b>REPAS Recettes Repas et Buvette</b>		<b>40 685,23</b>
		<b>Total Recettes</b>	<b>58 562,23</b>
<b>DEPENSES</b>	<b>STRUCTURE et FONCTIONNEMENT</b>		
	structure Location ferme	4 000,00	
	Location gîte	1 700,00	
	Location chapiteaux	5 000,00	
	Location camionnette frigo	124,47	
	Sono	1 200,00	
	Assurance MAIF	293,13	
	Telephone abonnement	260,13	
	fonctionnement Essence Navettes	500,00	
	Telephone communications	279,46	
	Poste timbres	473,50	
	frais téléphone organisateurs	2 000,00	
	papeterie	1 089,67	
	documentation librairie	245,72	
	animations Fournitures Animations enfants	716,02	
	Frais Divers Photocopies Yves Marie	349,80	
	Sel'idaire documentation	460,00	
	Daniel Fargeas Documentation	395,00	
	matelas pneumatiques	299,00	
	vaisselle	365,30	
		<b>Sous-total structure</b>	<b>19 751,20</b>
	<b>REPAS Fournisseurs repas et boissons</b>		<b>39 403,98</b>
	<b>Edition et diffusion Comptes Rendus (en cours)</b>		<b>2 200,00</b>
		<b>Total Dépenses</b>	<b>61 355,18</b>
	<b>SOLDE à transmettre à Plazac</b>		<b>4 135,07</b>



## **Bilan de la rencontre intersel 2000**

### **St Jean Le Blanc - Normandie**

Nombre de congressistes : 289 dont 252 adultes et 37 enfants.

100 personnes sont arrivées la veille : cela signifie qu'il faut prévoir un dîner dès la veille au soir

#### **REPAS**

La veille : 100 personnes environ pour dîner.

Premier jour (pour nous le mercredi) : 64 arrivées le matin, 35 arrivées l'après-midi

- soit 60 personnes au petit déjeuner
- 164 personnes au déjeuner
- 180 personnes au dîner

deuxième jour (le jeudi) : 30 arrivées

- petit déjeuner : environ 110 personnes
- déjeuner : environ 220 personnes
- dîner : environ 200 personnes

troisième jour (le vendredi) : 10 arrivées

- petit déjeuner : environ 130 personnes
- déjeuner : environ 240 personnes
- dîner : environ 240 personnes

quatrième jour (le samedi) : 10 arrivées

- petit déjeuner : environ 140 personnes
- déjeuner : environ 240 personnes
- dîner : environ 230 personnes

et le lendemain ... il restait du monde pour le petit déjeuner ... et le déjeuner... heureusement !!! il fallait nettoyer, démonter, ranger....

Prix de revient des repas

- p'tits déjeuner complets : café chocolat pain beurre confiture jus d'orange : 12 F
- p'tits déjeuners simples (idem sans jus d'orange) : 8 F
- déjeuners : assiettes à 10, 15 ou 20 F en moyenne 20 F
- dîners : repas complet environ 20 F

Boissons :

- les boissons apportées par les congressistes étaient offertes et mises sur les tables
- d'autres boissons étaient vendues au verre, au pichet, à la bouteille

Buvette : Nous vendions de la bière Bio à prix coûtant : environ 15 F la bouteille (cher !!!)

#### **Hébergement.**

Nous avons une offre de :

- 91 lits chez les adhérents locaux + 17 places de camping dans leurs jardins.
- 150 places en camping sur place + 10 places pour caravanes ou camping car
- 45 lits en dortoirs sur place également.
- 12 places en gîte payant

Les congressistes ont occupé :

- 42 places chez l'adhérent
- 90 places en camping + 12 en camping-car ou caravane
- 29 en lits à la ferme (dortoirs)
- 6 en gîte payant

Reste 54 participants locaux qui rentraient chez eux ou dormaient sur place en dortoir.

Structure :

En plus de la location de la ferme (4000 Frs), nous avons donné à Yves Marie 4000 grains qu'il a pu utiliser lors de chantiers préalables à la rencontre :

- Finition d'une deuxième cuisine collective, carrelage, etc...
- Chappe de ciment et aménagement de la grange en vue d'en faire une salle de spectacle

Les heures que nous avons offertes à Yves Marie ont largement dépassé ces 4000 grains

### **Animation**

Animations Enfants :

Une quinzaine d'ateliers ont tourné pendant la rencontre ... histoire d'occuper les 37 enfants pendant les débats : argile, tissu, papiers, peinture, musique, poney, etc ...

Budget fournitures : environ 800 Frs

Animations Adultes

Chant, Musique, Massages, Yoga et j'en passe ... pas de frais particuliers.

### **Assurance :**

Contrat spécifique pour les 4 jours auprès de notre assureur habituel : la MAIF : 300 F

### **Sécurité :**

Nous avons renoncé à un stand de la croix rouge en raison du prix exorbitant qu'ils demandent pour être présents. Par contre nous avons sur place la pharmacie de la ferme d'Escures ainsi que les numéros des médecins ou infirmiers de garde sous la main en cas de pépin.

Le maire, la gendarmerie étaient informés. Nous avons invité le maire à prendre un pot le premier jour afin de le rassurer ...

### **Téléphone :**

La mise en place d'une ligne provisoire n'a pas été superflue :

- nous avons reçu énormément d'appels au dernier moment : gens coincés à la gare, perdus... et j'en passe... appels de la presse et des radios locales pour des interviews, rendez-vous, etc...
- par ailleurs certains congressistes sont atteints de téléphonite aiguë. Il y a heureusement de plus en plus de possesseurs de téléphones portables... ce qui limite les besoins.
- Enfin, cette ligne nous permettait de nous connecter plusieurs fois par jour sur internet, soit pour envoyer des infos ... soit pour en recevoir.

Budget : environ 300 f pour la location d'une ligne temporaire + 300 F de communications dont les 2/3 ont été remboursés par les utilisateurs.

### **Frais administratifs :**

Plusieurs d'entre nous ont vu leurs frais augmentés de manière significative avant la rencontre :

Téléphone et internet : environ 2000 F

Frais d'essence : environ 700 F

Imprimés divers, billetterie, plaquette : environ 1500 F

Timbres : environ 500 F

### **Autres frais :**

Remplacement de matériel prêté endommagé ou perdu : environ 1000 F (auvent, matelas pneumatiques, vaisselle)

D'autres frais apparaissent dans les dépenses : remboursement des achats effectués auprès certaines personnes qui pratiquaient des ventes diverses sur stand ( documentation, produits bio, etc ...)

L'argent ne devant pas circuler sur le site, ces ventes étaient effectuées en tickets-pommes préalablement achetés à l'accueil en francs (voir recettes). Il ne s'agissait pas là d'une monnaie d'échange mais bien d'un moyen technique d'éviter la circulation d'argent sur le site, la gestion et la surveillance de plusieurs caisses, l'approvisionnement en petite monnaie.

### **Débats :**

Pas simple : nous avons 72 demandes de débats ... Nous n'avons pu en organiser que 35 environ ...

Il faut gérer les déçus, la pression... les chapiteaux en fonction du nombre de participants par débats.

Ensuite, il faut organiser la frappe des comptes-rendus ... Pas toujours facile de récupérer les noms des personnes chargées des compte-rendus ou les compte-rendus eux-mêmes... mais nous étions plusieurs à les traquer.

Nous avions 4 ordinateurs en état de marche (en moyenne) ... des personnes qui tapaient pour celles qui ne le souhaitaient pas... Le résultat figure dans le dossier qui a été diffusé.

Pour ceux qui ne l'ont toujours pas : une seule adresse pour les télécharger : <http://www.selidaire.org/animer/ateliers/estival.htm>

### **BLE et échanges SEL :**

Nous avons mis en place une monnaie d'échanges intitulée F.M.R. qui n'a pas vraiment fonctionné face à la vente importante de carnets de JEU sur le site. Ceux qui avaient des carnets de JEU ou en ont acheté ont donc échangé avec... Les autres ont troqué directement sans monnaie... ou se sont offerts leurs produits...



**Fiche d'inscription - Rencontres InterSEL Sel'idaire**  
**mercredi 23 -> samedi 26 août 2000**  
**Ferme d'Escures - 14770 St Jean le Blanc**

**SEL** Nom et Adresse du SEL : \_\_\_\_\_  
 Nom de la personne à contacter: \_\_\_\_\_ Tel : \_\_\_\_\_

**Participant (adhérent d'un SEL) :**

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Téléphone : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_  
 Nombre de personnes  adultes et ,,  enfants  
 Préciser tous les prénoms SVP \_\_\_\_\_

**Dates d'arrivée et de départ**

	mar	mer	jeu	ven	sam	dim	
	22	23	24	25	26	27	
Date d'arrivée prévue (cocher 1 case)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	heure <input type="text"/>
Date de départ prévue (idem)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	heure <input type="text"/>

**Moyen de transport - Covoiturage**

Avez-vous besoin de la navette (gare sncf -> escures)	oui	*	non	
Proposez-vous du co-voiturage	<input type="text"/>	*	<input type="text"/>	
Demandez-vous du co-voiturage	<input type="text"/>	*	<input type="text"/>	

\* Préciser : nbre de places proposées ou demandées, villes de départ et arrivée ainsi que les dates SVP

**Hébergement souhaité** (renseignements : thierry : 02 31 94 38 62 ou [thides@wanadoo.fr](mailto:thides@wanadoo.fr) )

**Camping (gratuit)**

	oui	non	
Camping sur place	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Je dispose d'une tente	<input type="text"/>	<input type="text"/>	j'ai besoin d'une tente
Caravane Camping-car	<input type="text"/>	<input type="text"/>	

**Chez un adhérent**

	oui	non	
Hébergement chez un adhérent	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Camping chez un adhérent	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Je suis adhérent à la "Route des SEL"	<input type="text"/>	<input type="text"/>	

**Hébergements extérieurs (payants)**

	oui	non	
Gîte - Chambre d'hôte	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Camping	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Auberge - Hotel	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Relais et Châteaux (spécial grésigne)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	

\*\* Je souhaite recevoir une liste d'adresses    
 (joindre une enveloppe timbrée avec votre adresse pour l'envoi de la liste)

**Autres** : Nous disposerons également de quelques lits sur place en gîte collectif.  
 (Ces lits seront attribués en priorité aux personnes assurant la logistique: accueil, cuisine, etc....)

**Débats**

La liste des débats n'est pas encore établie - Vos suggestions sont les bienvenues,  
 Indiquez-nous également si vous souhaitez **animer** un débat sur un thème qui vous est cher ...  
 Dans ce cas, envoyez-nous une **courte** présentation du sujet qui sera soumis à discussion ...

**Participation aux frais collectifs (timbres, téléphone, électricité, eau, essence,,)**

**SEL (une seule participation par SEL)**

Cotisation forfaitaire : 150 F ou 1F par adhérent,,  150 F ou  ( 1F par adhérent)

**+ Participants : (10 F par personne et par jour)**  (et non pas 20F,,)

*merci de libeller vos chèques à l'ordre de "Guillaume SEL - InterSEL 2000"*

**A retourner à : Guillaume SEL - Citim -38, quai Hamelin 14000 CAEN dès maintenant ...**

TEL : Inscriptions: 02 31 80 66 39 (Nicole R) / Hébergmt: 02 31 94 38 62 (Thierry) / Div: 02 31 71 25 50 (Alain)